



le Mazet

BULLETIN MUNICIPAL

ÉTÉ 2021 / N°65



■ VIE MUNICIPALE

Conseils municipaux	04
Le bilan de l'année scolaire 2021 à l'école Albert Camus	08
Conseil municipal des jeunes	09
Du nouveau au Camping Municipal	09
Le jardin botanique	10
Travaux à la résidence du Lizieux	11
Projets aménagement de la route de Fay	12
Cérémonies	13

■ INFOS DIVERSES

La venue des familles Hirsh et Nordeman, retour vers le passé	14
Transports scolaires	15
Déchetterie mobile	15
Mécénat culturel à Saint Voy	16
Fleurissement	17
Projet de la CUMA à Chennebou	17
Civisme... civisme	18

■ RENDEZ-VOUS CULTURELS

Nuance de Vert, les jardins à l'honneur	19
Hors saison musicale en novembre	19
La venue du TNP	20
Expo Gérard Rondeau cet été	21
Calibert en scène, Diversité des arts	22
Festival musiques en Vivarais Lignon	22
Animations et culture au Calibert	23

■ DOSSIER

Nouvelles installations au Mazet	24
----------------------------------	----

■ INTERCOMMUNALITÉ

La Commission Locale de l'Eau	26
Relais Petite Enfance	27
PULP au Calibert	27
Médiathèques	28
Office de Tourisme	29

■ LA VIE ASSOCIATIVE

Société d'Histoire de la Montagne	30
Amis de Saint-Voy	31
Parents d'Elèves	32
La Crèche parentale « Les Pitchounets »	33
Scrabble	34
Club de foot	35
Fitness	35
Environnement et Patrimoine	36
Hommage à Jean-Pierre Houssel	37

■ HISTOIRE / PATRIMOINE

Soldats dans l'épopée Napoléonienne	38
-------------------------------------	----

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Tél. 04 71 65 01 09 - Fax 04 71 65 07 38
mairie@mazet-st-voy.com - www.mazet-st-voy.com
Ouverture : mardi et jeudi 8h-12h/ 14h-18h.
Mercredi et vendredi 8h-12h. Samedi 8h-12h.

OFFICE DE TOURISME

Tél. 04 71 65 07 32 - lemazet@ot-hautlignon.com
www.ot-hautlignon.com

- **Pompiers** : 18
- **Gendarmerie Nationale** : 17 (brigade de Tence)
- **SAMU services d'urgence** : 15
- **Centre antipoison** : 04 73 75 17 51 (Clermont-Ferrand)
- **N° européen** : 112
- **La Poste** : bureau ouvert les mardis, mercredis, jeudis et samedis matin de 8h30 à 12h. Les vendredis de 13h30 à 17h
- **Bibliothèque municipale** (au dessus de la mairie) : 04 71 65 09 10
Ouverture : mercredi 14h > 18h. Jeudi 10h > 12h. Vendredi 15h > 18h. Samedi 10h > 12h. (Attention ouverture modifiée cause COVID)
- **Crèche Les Pitchounets** : rue des écoles 04 71 65 06 22
- **Ecole Albert Camus** : rue des écoles 04 71 65 00 68
- **Centre de loisirs** : (en dessous du Calibert) 04 71 65 02 47
- **ADMR Le Chambon/Le Mazet** 04 71 56 37 24 ou 06 84 99 21 38
- **Assistant social** 04 71 65 08 96 ou 04 71 07 40 60
- **Résidence de Personnes Agées Le Lizieux** 04 71 65 08 95
- **Taxis**
 - Taxi du Lizieux Sandrine NEBOIT 04 71 65 06 25 ou 06 14 50 77 24
 - Taxi Service Yohann RUEL 04 71 59 73 17
- **Déchetterie** : 04 71 65 93 02
- **Professionnels de santé**
 - Médecin route de Tence : Dr. Guy RUEL 04 71 65 05 50
 - Dentiste 7 allée des jardins : Dr. Pierre PEYRARD 04 71 65 04 81
 - Pharmacie du Plateau 13 route de Tence
Dr. Pascal MERMET-BOUVIER 04 71 65 66 66
 - Marion FOURQUET psychomotricienne
12 route de Tence - 07 80 01 71 78
 - A partir du 2 août : Justine BRUYÈRE et Quentin ESPEUT
ostéopathes - 12 route de Tence
 - Pédicure « Résidence Personnes âgées » sur RV une fois par mois
Route du Chambon
- **Défibrillateur** : sous la mairie, à coté de la porte de l'ascenseur et à l'entrée du Calibert.

Directeur de publication : Alain DEBARD

Coordination de la rédaction : Pierre SUCHERE

N° ISSN : 0988-5765. Dépôt légal : juillet 2021 - Tirage : 700 exemplaires.

Conception, création et réalisation : agence studio N°3 - www.studioN3.fr

Crédit photos : Gilles Chattenay, Unsplash - Annie Spratt, D. Houcmant, Pierre Suchère, Alain Debard, Tiphaine Parfait, Christian Paulet, Ecole du Mazet, Association des Parents d'élèves, Centre de loisirs, Epave Loire-Lignon, familles Nordeman, Hirsh, Pascal Riou, Stéphane Colombet, Mireille D'Allancé, Alain Laugier, Muriel Soeiro, Musique en Vivarais-Lignon, Relais petite Enfance, Société d'Histoire de la Montagne, Armand Debard, Florence Gaddini pour la Crèche parentale, Club de foot/ Mazet-Chambon, club de scrabble.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2020

DETR : le Conseil Municipal donne son accord pour proposer deux projets à la DETR

- Remplacement du véhicule de déneigement (Unimog) qui a 30 ans par un nouvel engin avec l'équipement nécessaire (subvention DETR 25% plafonnée à 50 000€).

- Réfection de la Conduite d'eau route de Fay avec aménagement cheminement piétonnier jusqu'au chemin de la Chalayouse (subvention DETR 30%).

Présentation du règlement intérieur du conseil municipal : Il est adopté à l'unanimité par le conseil.

Rapport de la CLECT :

Suite à la prise de compétence « lecture publique » par la Communauté de Communes du haut-Lignon, le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT par rapport aux charges transférées.

Transfert de la compétence PLU :

Le PLU détermine les zones naturelles, constructibles pour l'habitat, pour l'industrie... etc Pour l'instant chaque commune a son PLU. La Commune souhaite en garder la maîtrise et vote à l'unanimité contre le transfert de compétence.

Demande d'admission en non-valeur :

Deux créances à l'encontre de tiers pour lesquels la trésorerie ne peut recouvrer les sommes. Au chapitre assainissement : 68,28 € et Eau : 313,10 € (personne décédée)
A la suite **deux décisions modificatives** au budget doivent être prises : Assainissement : 68,28 € sur autres charges de gestion courante en dépense.
Eau : 313,10 € sur reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte en dépense.
Adopté à l'unanimité.



Travaux enfouissement électricité, téléphone à Saint Voy :

Dans le cadre des travaux d'adduction d'eau et de réfection de la voirie et parking devant l'église (notre photo) à Saint Voy, il est paru opportun d'enfouir dans le même temps les réseaux secs (Télécom et électricité). Le Conseil délibère pour accepter la participation du syndicat d'énergie à hauteur de 45 % du montant des travaux.

Implantation d'un pylône téléphonie mobile :

Dans le cadre du dispositif de couverture ciblée piloté par la préfecture et le département pour améliorer les débits Internet sur des zones blanches, il est prévu l'installation d'un pylône de retransmission sur un bien de section du Bouchat (parcelle A 969). D'autres secteurs ne bénéficiant pas encore d'une bonne couverture (villages de Mazalibrand et Mazelgirard) devraient être traités dans un second temps. Approuvé à l'unanimité.

Communalisation de la parcelle AE280 :

Une partie de parcelle de bien de section (150 m²) située le long de la route de Fay fait l'objet d'une occupation privée depuis plus de 40 ans. Le Conseil municipal décide de régulariser la situation, la parcelle sera communalisée puis vendue, les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Demande de subvention APE :

Demande d'une subvention de fonctionnement de 800 € ainsi qu'une subvention de 700 € à titre exceptionnel, compte tenu du manque à gagner occasionné par l'annulation de certaines manifestations mais aussi pour faire face au surcoût d'une classe nature qui comptera plus d'élèves que prévu cette année scolaire. Accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Achat terrain école :

La mairie a contacté l'agence Immobilière qui gère la vente du terrain situé contre l'école et a fait une demande pour l'acquisition d'une bande de 8 mètres de large le long du mur est de la cour de récréation. Accord du Conseil sur le principe.

Culture :

Pascal Riou informe le conseil qu'un contact a été pris avec le TNP (Théâtre National Populaire) de Villeurbanne pour une résidence au Calibert étalée sur plusieurs semaines. Le TNP propose une adaptation de « Que la joie demeure » de Giono et souhaite travailler en partenariat avec la population locale (écoles, centre de loisirs, Ehpad).

CONSEIL MUNICIPAL DU MAZET SAINT-VOY 28 DÉCEMBRE 2020

• CONVENTION PÉRISCOLAIRE ET TEMPS MÉRIDIENS AVEC LA COM COM DU HAUT-LIGNON:

Dans un souci d'harmonisation des tarifs proposés aux familles entre les communes la participation communale aux temps de prise en charge des enfants durant le péri-scolaire (16h30/18h30) entre le 1^{er} janvier et le 30 décembre 2021 passe de 6120€ à 8568€.

La convention portant sur le temps méridien (accompagnement cantine) reste inchangée.

Le conseil approuve à l'unanimité les deux conventions.

• TARIFS COMMUNE 2021

La majorité des tarifs ne subit pas d'augmentation, parmi les exceptions la location du Calibert pour les associations extra-communales passe de 180 à 200€, le tarif de l'abonnement de l'eau (70€ soit +2,19%), le prix au M3 0,79€ (+1,94%). Les tarifs de l'assainissement subissent une hausse plus significative en vue d'équilibrer un peu ce service déficitaire (abonnement 60€ soit +5,26 % et redevance au M3 0,92€ soit + 4,55%.

Les tarifs applicables au Camping pour la nouvelle saison touristique demeurent inchangés à l'exception du forfait pour personne supplémentaire et la location des chalets (+1,85%), au week end (de 120 à 130€) en basse saison. Le Camping sera ouvert du samedi 10 avril au dimanche 17 octobre 2021. Eric Girard faisant valoir ses droits à la retraite, se pose la question de son remplacement.

• EMPRUNT :

Un emprunt avait été prévu dans le budget prévisionnel voté en avril, le Conseil choisit entre deux propositions, celle du Crédit Agricole pour un emprunt à taux fixe (0,42%) de 100 000€ sur 15 ans est retenue par le Conseil à l'unanimité.

• OUVERTURE DES COMMERCE LE DIMANCHE

Les communes doivent délibérer pour autoriser l'ouverture des commerces non essentiels durant les 5 premiers dimanche de l'année 2021.

Approbation du Conseil.

• PROLONGATION DU CONTRAT AVEC DEMATIS

Le conseil Municipal approuve l'avenant signé avec DEMATIS (dématérialisation des marchés publics) pour l'année 2021.

• ADHÉSION AU SERVICE PRÉVENTION DU CDG 43

Le centre de Gestion CG43 propose une formule tous compris à 65€ /agent/an pour la prévention des risques et des maladies professionnelle. Le conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

• CONTRAT DE TRAVAIL ATSEM

Un nouveau contrat de travail est proposé pour une ATSEM qui prépare un Master en recherche afin de faciliter son projet professionnel et permettre une articulation plus facile avec le temps accompli à l'Ecole du Mazet. Accord du Conseil.

• DÉCISIONS MODIFICATIVES COMPTABLES.

Le conseil Municipal donne son accord pour les modifications nécessaires au budget de l'eau et de l'assainissement.

• RÉSULTATS DU RECENSEMENT 2020 : UNE GRANDE STABILITÉ SUR DIX ANS

Population municipale recensée en 2020 : 1111 habitants.

Population comptée à part en 2018 : 29.

Population totale 1140 habitants.

Résultats 2008 : population municipale : 1098+ 36 comptés à part soit population totale de 1134 habitants.



• DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Le budget de l'amicale des Sapeurs-pompiers accuse cette année un déficit suite à des événements festifs annulés à cause de la crise sanitaire, une demande de subvention est examinée par le conseil. Après discussion celui-ci se prononce pour prendre en charge la moitié des dépenses engagées par le budget de l'amicale pour des travaux d'aménagement et la réalisation du panneau enseigne déduction faite des subventions déjà attribuées.

TARIFS 2021

TARIFS APPROUVÉS LORS DE LA RÉUNION DU CM DU 28 DÉCEMBRE 2020

		Tarifs 2020	Tarifs 2021	Augmenta- tion en €	% d'aug- mentation
LOCATION LOCAUX	Appartement T2 Allée des Jardins (mensuelle)	350.00 €	350.00 €	0.00 €	0.00 %
	Halle Fermière (mensuelle)		100.00 €	0.00 €	0.00 %
	Salles (salle des fêtes) (journée)	60.00 €	60.00 €	0.00 €	0.00 %
SALLE LE CALIBERT	Location la journée : associations communales	150.00 €	150.00 €	0.00 €	0.00 %
	Location la journée : associations extra-communales	180.00 €	200.00 €	20.00 €	11.11 %
PESAGE	Bovins et remorques	4.00 €	4.00 €	0.00 €	0.00 %
	Camions	6.00 €	6.00 €	0.00 €	0.00 %
DROITS DE PLACE	Le mètre linéaire	0.50 €	0.50 €	0.00 €	0.00 %
PHOTOCOPIES	Photocopies	0.20 €	0.20 €	0.00 €	0.00 %
OUTILLEURS	Camions ordinaires	41.00 €	41.00 €	0.00 €	0.00 %
	Semi-remorques	51.00 €	51.00 €	0.00 €	0.00 %
CIMETIERE	Fossoyage simple	290.00 €	290.00 €	0.00 €	0.00 %
	Fossoyage en surprofondeur	365.00 €	365.00 €	0.00 €	0.00 %
	Coût réel en cimetière privé si les moyens communaux ne suffisent pas				
	Concessions le m ²	203.00 €	207.00 €	4.00 €	1.97 %
	1 place 2,94 m ²	596.82 €	608.58 €	11.76 €	1.97 %
	2 places 4,90m ²	994.70 €	1 014.30 €	19.60 €	1.97 %
	Caveaux le m ²	780.00 €	796.00 €	16.00 €	2.05 %
COLOMBARIUM	6 m ²	4 680.00 €	4 776.00 €	96.00 €	2.05 %
	1 case (10ans)	430.00 €	430.00 €	0.00 €	0.00 %
	1 case (50 ans)	600.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 %
REMBLAI CHENNEBOU	Le m ³ livré	15.00 €	15.00 €	0.00 €	0.00 %
	Pris sur place	4.00 €	4.00 €	0.00 €	0.00 %
	A tirer	2.50 €	2.50 €	0.00 €	0.00 %
TRAVAUX EN REGIE	Coût horaire Engin + Conducteur	87.00 €	89.00 €	2.00 €	2.30 %
	Main d'oeuvre	27.00 €	27.50 €	0.50 €	1.85 %
SERVICE DE L'EAU	Abonnement	68.50 €	70.00 €	1.50 €	2.19 %
	Prix du m3	0.775 €	0.790 €	0.015 €	1.94 %
	Pose du compteur	56.00 €	57.00 €	1.00 €	1.79 %
	Participation aux frais de branchement (forfait)	1 070.00 €	1 090.00 €	20.00 €	1.87 %
	Total branchement H.T.	1 126.00 €	1 147.00 €	21.00 €	1.87 %
	Total branchement eau TTC	1 351.20 €	1 376.40 €	25.20 €	1.87 %
	Le ml supplémentaire	9.00 €	10.00 €	1.00 €	11.11 %
	Rétablissement abonnement suspendu à la demande de l'abonné H.T.	400.00 €	400.00 €	0.00 €	0.00 %
SERVICE DE L'ASSAINISSE- MENT	Abonnement	57.00 €	60.00 €	3.00 €	5.26 %
	Redevance au m3	0.880 €	0.920 €	0.04 €	4.55 %
	Participation pour assainissement collectif HT	2 000.00 €	2 050.00 €	50.00 €	2.50 %
	Total participation TTC	2 400.00 €	2 460.00 €	60.00 €	2.50 %



Intervention de Mireille D'Allancé à l'école

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 7 AVRIL 2021

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte de Gestion 2020 du percepteur.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Vote du compte administratif du budget principal et budgets annexes (eau, assainissement et camping). Les éléments principaux portent sur un excédent de fonctionnement de 243 923,19 € du budget communal, un budget de fonctionnement à l'équilibre pour le service de l'Eau et le Camping, une subvention d'équilibre nécessaire sur le budget de l'Assainissement. Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité. L'excédent de fonctionnement est affecté en réserves d'investissement.

VOTE DES TAUX :

A l'unanimité le Conseil reconduit les taux de l'année précédente soit :
FONCIER BATI : 14,33
FONCIER NON BATI : 72,34%

BUDGET PREVISIONNEL 2021 :

Budget communal :

En **fonctionnement** il s'équilibre en recettes et dépenses à 972 690,00€ et dégage un auto-financement de 233 193,43€ viré à la section investissement.

En recettes on note le produit des contributions directes pour 457 000€, les dotations et participations (DGF, dotation de péréquation, dotation forfaitaire...) pour un montant de 353 048€.

En dépenses on note dans les rubriques les plus importantes la part des salaires pour 273 200€, le remboursement des intérêts des emprunts pour 39 000€.

Investissement : Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à 977 459,72€. On note en recettes le virement de la section de fonctionnement de 233 193,43€ et les réserves (249 923,19€) et en dépenses le report du déficit d'investissement (422 538,66€) et

le remboursement de la dette pour 172 378,14€.

Dans les principaux chapitres de dépenses on note l'acquisition d'un tracteur pour la voirie, avec remorque, sableuse..., les travaux du parking route des écoles, la réfection de la voirie de la route de Fay et des réseaux jusqu'au quartier de la Chalayouse. En recettes des ventes de terrain (Cuma et Furling), les subventions pour 103 241€ (leader Calibert et voirie Arcelet ...) et pour 164 957€ (DETR, Département, Région) sur la voirie (reste travaux Saint-Voy et route de Fay), et un emprunt de 100 000€.

EAU :

Ce budget s'équilibre avec l'excédent reporté de 1855,15€ à 148 782,16€ en recettes et dépenses de fonctionnement.

En investissement avec le report de l'excédent de 27 447,27€ il s'équilibre à 123 410,66€, à ce

chapitre on note les travaux de réseau de la route de Fay pour 62 000€ et en recettes les subventions pour 24000€ et un emprunt de 25 000€.

ASSAINISSEMENT :

Avec le report du déficit du réalisé 2020 de 6057,33€, il s'équilibre à 87 566,52€ en recettes de fonctionnement grâce à une subvention d'équilibre de 15 986,52€ du budget général.

CAMPING DE SURNETTE :

En fonctionnement il s'équilibre en recette et dépenses à 74 039,83€. En investissement, avec l'excédent de recettes reporté (1 632,96€) il s'équilibre à 31 930,48€.

Au chapitre des travaux la refonte du site internet et la création de nouveaux emplacements (6000€). A compter de ce mois un nouveau gérant Gilles Chattenay remplace Eric Girard qui a fait valoir ses droits à la retraite.

DEMANDE D'AIDE AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE ALBERT CAMUS :

Le Conseil approuve à l'unanimité la subvention accordée à l'Ecole Albert Camus d'un montant de 15 € par élève (96 élèves) pour la conduite des projets pour l'année scolaire. Par ailleurs le conseil attribue une subvention exceptionnelle (300 €) permettant de renouveler des livres de lecture aux CP et CE.

DÉLIBÉRATIONS

- En raison d'une réorganisation de la Société Colas, le conseil accepte de transférer le marché initial de voirie de la Société Colas Rhône-Alpes Auvergne à la Société Colas France. Il approuve d'autre part l'avenant nécessaire à ce marché pour un montant de 15 948,35€.

- La Communauté de Communes ayant pris en charge la compétence lecture Publique et assurant ainsi la gestion des médiathèques, il n'y a plus lieu de disposer d'une régie bibliothèque au niveau communal. Le Conseil approuve sa suppression.

- Le Conseil approuve la création pour le secrétariat de mairie d'un poste de rédacteur territorial.

- Le Conseil approuve à l'unanimité l'achat au prix de 20€ le m² d'une bande de terrain de 8m de large jouxtant à l'est la cour de l'Ecole Albert Camus, les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune.

- Enfouissement Eclairage Public et Telecom Saint-Voy et La Costette, travaux confiés au Syndicat Départemental d'Energies pour un montant total de 14 037,68€, ajustement de la participation communale concernant l'enfouissement TELECOM. Il y a lieu de reprendre la délibération pour fixer la participation communale à 4821,68€ (1152m X 8€ ml) décompte définitif, au lieu de 4655,61€ (955m X 8€ ml) prévus. Accord du Conseil à l'unanimité.

SUBVENTIONS :

- Rencontres Contemporaines : 200€
- Garrutcha : 1000€
- Prix de la Résistance : 100€
- CIMADE : 500€
- Se Non E Vero : 1500€ et mise à disposition du Calibert.

QUESTIONS DIVERSES

- Adhésion Association Fin Gras : 250€. La commune demande par ailleurs que soit étudié la possibilité d'une animation et la réhabilitation des symboles d'entrée de zone par l'association.
- Insertion dans le Guide de la Hte-Loire. Accord pour une participation de 150€.
- Loyer Garage des Merles qui sert à stocker du matériel communal. Accord pour 850€/an.
- Route de Fay : Trois propositions sont étudiées par le conseil, c'est le cabinet GEOLIS qui est retenu pour l'étude d'aménagement de la route de Fay (réseaux d'eau, assainissement, cheminement piétonnier, ralentissement de la circulation ...).
- Demande de remise en service d'éclairage public à Bronac. Après discussion le conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande qui irait à l'encontre d'une politique à visée économique et écologique qu'il approuve et qui créerait un précédent.

Info !

La municipalité du Mazet-St-Voy a mis en place une liste de diffusion par mail afin d'améliorer la communication auprès des personnes intéressées pour connaître au fil de l'eau les événements et les animations qui se passent dans notre commune.

Vous souhaitez être abonné à cette liste de diffusion à laquelle vous pouvez vous désabonner quand vous le souhaitez.

Faites vous connaître en envoyant un mail à la Mairie à l'adresse suivante
mairie@mazet-st-voy.com
ou mairie.lemazet@gmail.com



Fin d'année en musique avec l'école de Musique Intercommunale



Visite et témoignage auprès des enfants de Nadine Nordeman dont la famille a été accueillie pendant la guerre

ÉCOLE ALBERT CAMUS

L'année scolaire s'achève. Une année encore bien particulière pour la communauté éducative. Les différentes contraintes sanitaires ont quelque peu modifiées notre organisation et la conduite de nos projets.

C'est avec un très bon partenariat avec la municipalité que nous avons pu mettre en oeuvre les dispositifs sanitaires nécessaires à l'accueil des élèves tout au long de l'année et nous l'en remercions. C'est dans ces moments de tension et de difficultés que l'on peut se rendre compte de l'engagement de chacun dans les missions qui nous sont confiées. Une année pleine d'activités et de rencontres :

Les élèves ont pu bénéficier des différentes manifestations locales qui entrent dans le cadre de notre projet : participation au festival du fauteuil rouge, intervention des bibliothécaires, rencontre avec une ancienne enfant réfugiée au Mazet pendant la 2^{ème} guerre mondiale... Par le biais de l'APE, les élèves de l'école ont fait la connaissance de Mireille D'Allancé, autrice. Avec elle, ils ont découvert le métier d'illustratrice. Ils ont réalisé un livre correspondant aux véritables critères des albums jeunesse : Glouglou est en danger. C'est l'histoire

de deux enfants qui se rendent au jardin botanique pour pêcher dans le Coulor. Ils constatent que cet environnement est pollué... Réussiront-ils à sauver Glouglou le poisson ? Mireille est également venue en résidence à l'école pour que les élèves puissent partager son travail de conception d'un nouveau livre. Beaucoup de bons moments d'échanges !

Si l'on reste dans le jardin, dans notre parcelle du jardin botanique, M. Argaud nous a aidé à planter, semer des plants, graines, fleurs, herbes aromatiques et légumes,. Nous espérons pouvoir récolter en septembre pour nos soupes maison ! Mais aussi d'autres projets : participation au carnaval de l'école avec l'APE, intervention sur le harcèlement, prévention à la morsure, suivi de la course du Vendée Globe et de la mission ALPHA (ISS) pour les plus grands, sortie scolaire pour tous les élèves à Chaudeyrolles (randonnée pédestre, géologique et botanique), visite de la

Départs à l'école Albert Camus

Jeudi 1^{er} juillet, à l'occasion des départs de Diane De Los Santos, enseignante et d'Amélie Guilhot, Atsem, les enfants, l'ensemble des collègues, l'APE ainsi que la mairie ont voulu honorer le travail réalisé par ces deux membres de l'équipe.

Diane De Los Santos quitte l'école pour celle du Valvert après une année passée en classe de Grande Section/CP où elle a accompagné avec bienveillance les enfants dans leurs apprentissages.

De son côté, Amélie, après 4 années au service des enfants et des maîtresses, va poursuivre sa formation universitaire dans le domaine de l'éducation et se consacrer à l'enseignement. Ce moment, chargé d'émotion, a été l'occasion de la remercier pour son investissement et sa conscience professionnelle.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans la suite de leur parcours respectifs.

ferme Pédagogique de Saint-Front pour les plus jeunes.

Nos élèves sont aussi de grands sportifs : ils ont pratiqué des modules de ski de fond au Mézenc, foot, hand, golf avec une journée au golf du Chambon, classe piscine à Yssingaux.

Une année bien remplie ! Mais déjà une nouvelle rentrée se profile avec d'autres projets dans les cahiers des enseignants.

L'école tient à remercier l'APE, la mairie, et les représentants des parents d'élèves pour les relations de confiance qui nous tissent chaque année, et qui nous amènent à proposer aux élèves un parcours éducatif riche et ancré dans notre territoire. Bel été à tous.

L'équipe enseignante

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE 29 MARS 2021

Le Conseil Municipal des Enfants a pour objectif d'initier les jeunes conseiller(ère)s à la vie politique et ainsi à la citoyenneté et à la démocratie. La mise en place de cette instance est organisée en étroite collaboration avec les maîtresses de CE et CM car il entre dans le programme du parcours civique et citoyen. Elus, les jeunes travaillent ensemble autour de projets dans le but d'améliorer la vie dans leur village.



TRAVAIL SUR LA MISE EN PLACE :

- Présentation du projet de conseil municipal des jeunes auprès des classes de CE et CM à l'école, le 1^{er} juillet, par Alain Debard et Brigitte Royet, avec une présentation de la mairie (Missions, élus, ...), objectifs de cet engagement.
- A la rentrée, nouvelle intervention auprès des classes concernées avec visite de la mairie.
- Chaque enfant candidat bâtit sa profession de foi avec les projets auxquels il est attaché.
- CE1, CE2, CM1 et CM2 votent et sont éligibles. Une fois par an en octobre, les élections permettent de

renouveler les sortants (départ pour le collège, déménagement...).

- Le vote aura lieu avant les vacances de Toussaint, en mairie, en dehors du temps scolaire.

Les conseils auront lieu en dehors du temps scolaire.

Plusieurs thèmes de travail sont évoqués :

- Environnement
- Culture
- Aménagement du Lizieux, de la route du Lizieux avec parking et cour de l'école.
- Activités pour les jeunes

Pour la commission, Brigitte ROYET

TRAVAUX AU CAMPING...

Après quelques arbres coupés pour sécuriser et aérer une zone, des travaux d'aménagement ont eu lieu afin de pouvoir raccorder 2 futurs mobile-home. Une deuxième tranche de travaux permettra de créer 2 emplacements de plus si nécessaire.



RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE CAMPING...

La Mairie du Mazet St Voy a recruté un responsable camping, Gilles Chattenay pour la période du 10 avril au 17 octobre 2021 en remplacement d'Eric Girard. Remerciements à Eric pour toutes ces années passées au service de la commune et des résidents et bienvenue à Gilles dans ce nouvel emploi.



COMMISSION JARDIN BOTANIQUE

HISTORIQUE

L'espace communal dénommé « jardin Botanique » a été créé en 1986 à l'initiative de Christian Grosclaude, botaniste qui a proposé à la commune divers aménagements (cheminement, caillebotis, deux mares, murs suintants, serre....) et la division de cet espace de 2 ha en une vingtaine de parcelles.

Au fil des ans l'espace a accueilli à l'initiative de J.P Houssel un abri de la machine agricole, puis ont été proposés à la municipalité l'installation d'une ruche pédagogique en lien avec la miellerie Guilhot, des panneaux Albert Camus en l'honneur de la visite de Catherine Camus pour marquer le centenaire de sa naissance. La commune a approuvé en 2016 la convention triennale avec la LPO pour qu'il devienne « Refuge LPO ». Depuis cette convention est reconduite annuellement. Dernièrement l'Ecole du Mazet a proposé l'implantation d'un jardin potager et l'installation d'un composteur mis en place par le SICTOM. Un abri à insecte est venu dernièrement compléter l'ensemble. Toutes ces initiatives ont été présentées par le conseil municipal.

accompli par Christian Grosclaude était très importante dans cette partie « botanique » où il gère entre autre la délimitation, l'introduction des plantes, la mise en place des indications (panneaux explicatifs et pédagogiques). Aujourd'hui un groupe de bénévoles de l'Association est motivé pour l'accompagner dans cette tâche, on les remercie.

POUR LA PARTIE ENTRETIEN ESPACE VERT :

René Argaud est un employé communal, à ce titre il est placé sous le contrôle de Lucien Roux et il remplit chaque semaine sa fiche de travail. Etant en poste depuis de nombreuses années, René connaît bien le travail d'entretien courant à réaliser et il le fait à la satisfaction de tous. Sa matinée du mercredi est libérée pour s'occuper du fleurissement sur d'autres espaces communaux. Il va faire valoir ses droits à la retraite en 2022.

POUR LA PARTIE BOTANIQUE :

Lors de la commission jardin Botanique du 30 avril, il a été décidé que Didier travaille en collaboration avec René, celui-ci appliquera les consignes qui auront été validées. Aucune initiative « extérieure » n'est souhaitable sans avis de l'Association et validation du Conseil Municipal. Didier Escarrat (représentant de l'Association) sera invité aux réunions de la commission municipale qui a en charge ce sujet. Il s'agit d'établir ensemble le programme des travaux ou d'aménagements prévus (entretien des mares en particulier).

Un exemple parmi d'autres, pour la réalisation d'un abri pour les lézards, plutôt que d'installer un tas de cailloux au milieu d'une parcelle, la commune préférera que l'on édifie un muret en pierre dans la côte, il remplira la même fonction et aura un aspect esthétique et patrimonial intéressant.

MATÉRIEL :

Un local technique communal est affecté à l'entretien du jardin botanique, son accès est réservé exclusivement aux employés communaux. Un local est attenant à l'espace botanique, il comporte une exposition permanente financée par la municipalité. Cette salle est disponible pour les membres de l'Association Environnement et Patrimoine qui souhaitent s'y réunir, toutefois s'agissant d'une salle communale d'autres activités y sont organisées (réunion Epape Loire/ Lignon dernièrement, venue de scolaires, réunions de la municipalité, d'associations..etc). Il existe un planning d'utilisation de cette salle en Mairie, pensons bien à le remplir avant de l'utiliser pour éviter les doublons.

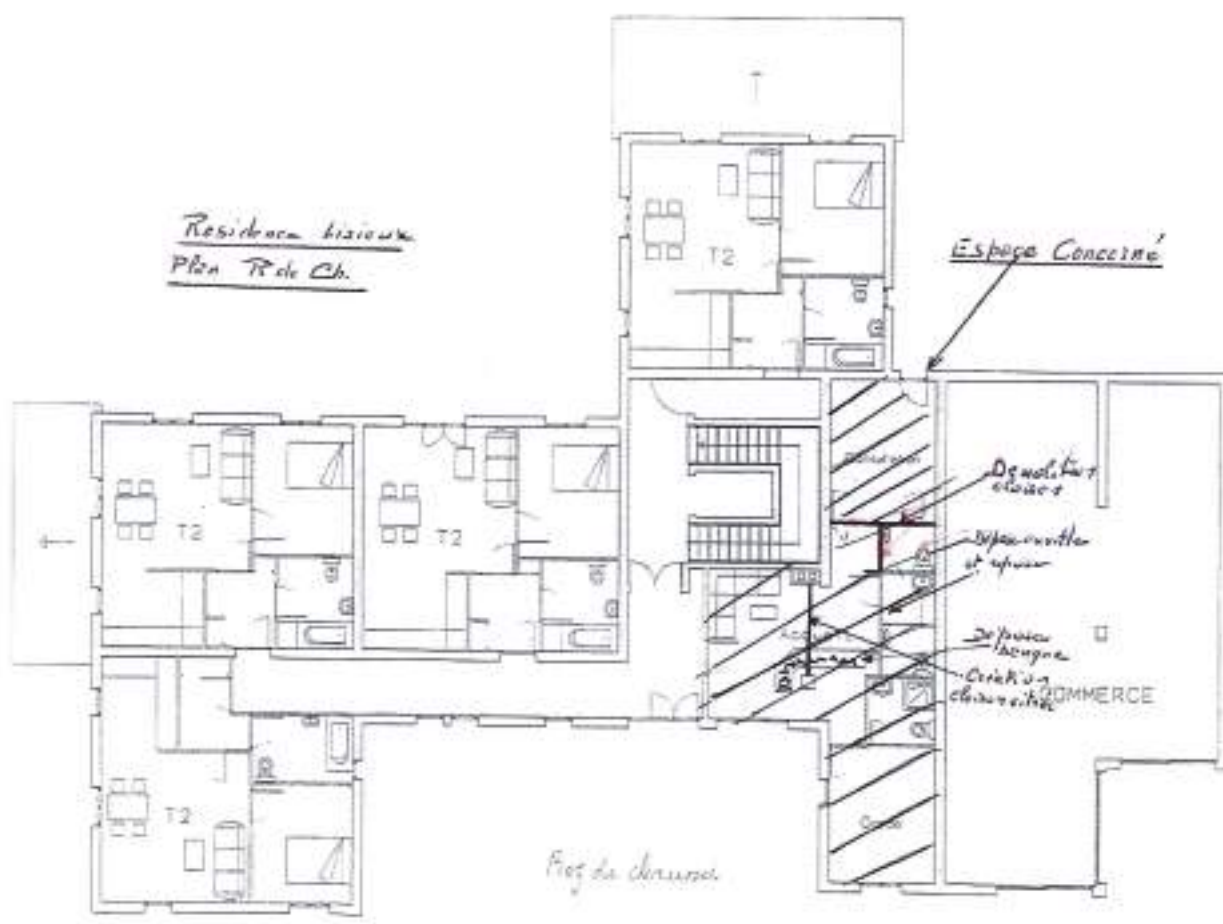
UN ESPACE À LA DOUBLE FONCTION

Les membres de la commission ont précisé lors de la réunion du 30 avril que cet espace vert de deux hectares entretenu aux frais des citoyens du Mazet, placé au centre du village, près de la résidence Personnes Agées, doit rester, comme il l'est depuis sa création un espace de promenade agréable, aménagé, fleuri, propice à la détente. Beaucoup de personnes l'apprécient pour cela. Ce travail d'entretien est assuré par la commune, mais les espaces botaniques ne doivent pas devenir des friches à l'abandon, ils doivent répondre à la même exigence d'entretien permettant une identifications des espèces présentes (450 actuellement identifiées mais aujourd'hui mélangées dans certains secteurs!!). Il est souligné la vétusté, voire la dangerosité de certains escaliers constitués de vieilles traverses de chemin de fer qu'il faudra reprendre. Notons enfin que la santé de la sorcière s'est fortement dégradée cet hiver, elle a besoin d'une cure de jouvence, à base de plantes bien entendu !! Ne vous étonnez pas de son absence, elle a été retirée momentanément pour une remise en état.

POINT SUR LE PERSONNEL :

La mairie a proposé au fil du temps diverses aides en terme de personnel pour s'occuper de la partie entretien de cet espace vert et en fonction du temps disponible de la partie spécifiquement botanique (Bernard Valla, Daniel Teyssier, un emploi jeune, du personnel de l'Esat, Frédéric Giraud, René Argaud se sont ainsi succédés)... La part du bénévole





TRAVAUX À LA RÉSIDENCE DU LIZIEUX

Des travaux sont actuellement en train de se terminer à la Résidence du Lizieux. Ils entrent dans le cadre de l'habitat inclusif (mesures d'aide et services associés au logement, dans un environnement adapté et sécurisé qui garantissent conjointement inclusion sociale et vie autonome).

Située au niveau de l'accueil (de plain pied) la nouvelle salle permettra aux résidents (jeunes adultes de l'ESAT « Les amis du plateau » et seniors de notre commune) de se retrouver dans un environnement plus spacieux et convivial... Cet espace pourra être aussi un lieu dédié à différentes animations sous l'égide d'une animatrice prévue à cet effet.

Les travaux (à l'exception d'une modification du circuit « chauffage ») concernent principalement la plâtrerie-peinture - revêtement de sol, mais aussi la plomberie, l'électricité et la menuiserie. Ils ont été réalisés par les artisans locaux (entreprises CHAZOT, DEBARD, PHILIT) pour un coût estimé au final à 15 000 € HT.

Lucien ROUX, Adjoint aux travaux

Pensez à venir retirer votre numéro d'adressage en mairie

La commune a mis en place un adressage précis permettant aux différents services qui peuvent en avoir besoin de vous trouver rapidement (SAMU, pompiers, médecins, facteurs, livreurs en tout genre).

Nous constatons que certaines personnes ne sont pas venues retirer leur N° de rue pour les placer sur leur domicile, de ce fait leur repérage sera difficile, ce qui peut avoir une incidence dramatique dans certains cas.

Recrutement Service Civique

L'école Albert Camus recrute une/un volontaire de Service Civique pour la rentrée 2021. Cette personne dont l'âge doit être compris entre 16 et 25 ans aura un temps de travail de 24 heures par semaine.

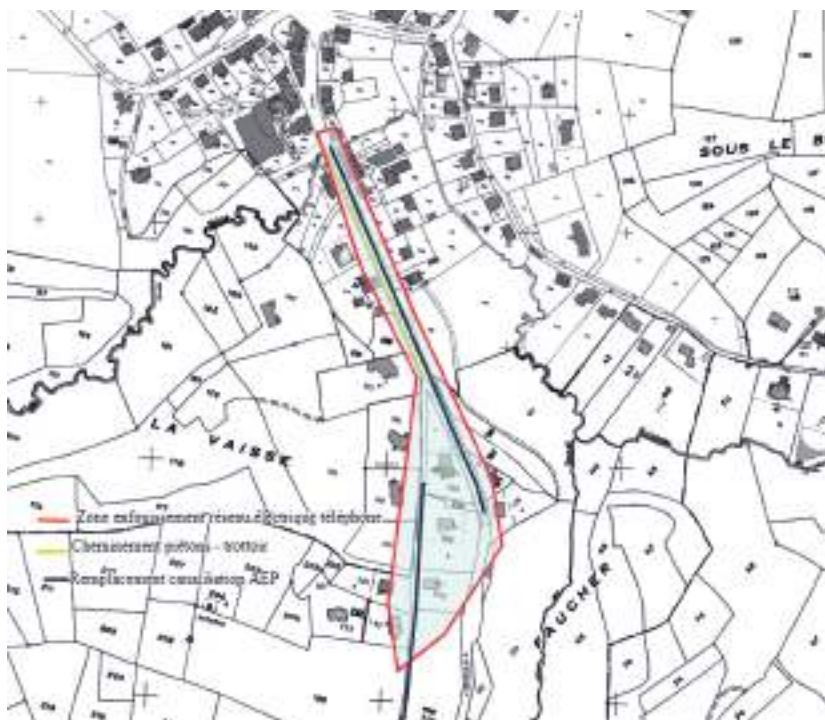
Les candidatures doivent être adressées par courrier à l'école avant le 31 Août 2021.

Pour en savoir plus sur ce dispositif connectez-vous à : <https://www.service-civique.gouv/faq-volontaire>

TRAVAUX DE LA ROUTE DE FAY

Les diagnostics réalisés sur notre réseau d'eau rendaient indispensable une intervention sur le tracé de notre conduite d'eau potable alimentant la route de Fay et le quartier de la Chalayouse pour les mêmes raisons qui nous ont poussé à intervenir du réservoir de la Petite Roche jusqu'à la Costette, toutefois sur une longueur bien moindre.

La vétusté de l'installation réclamait des interventions à répétition depuis des années au service de l'eau et à nos services techniques, les fuites sur ces conduites usées induisaient un gaspillage important d'eau potable et des coupures pour les usagers. Comme pour le dossier de Saint-Voy, nous profiterons du passage des entreprises pour améliorer globalement cette entrée du village sur la D 500 en prenant en compte différents problèmes constatés, l'un des premiers concerne la sécurité. En effet les véhicules roulent trop vite dans cette entrée d'agglomération jusqu'au carrefour avec la route du Chambon. La descente depuis la Détourbe les amène à prendre de la vitesse et quelquefois à ne pas respecter la priorité à droite au centre du village. En l'absence de trottoirs et de zone sécurisée pour les piétons, la liaison depuis le quartier de la Chalayouse pour rejoindre le centre du village a besoin d'être sécurisée. Le cabinet Géolis a été retenu par le Conseil, il a réalisé l'étude. Plusieurs rencontres avec le Département ont eu lieu pour mieux cerner les contraintes d'aménagement



s'agissant d'une route départementale. Dès cet été des chicanes seront mises en places par le Département à titre d'essai pour mieux déterminer les emplacements définitifs retenus.

A droite en partant du village un chemin piétonnier permettra de rejoindre le quartier de la Chalayouse. Parallèlement les branchements d'eau, d'électricité, l'assainissement en partie haute seront repris jusqu'aux nouvelles habitations de ce quartier. La consultation des entreprises est en cours, le démarrage des travaux prévu pour la première quinzaine de septembre.

Dans une deuxième tranche de travaux, depuis le projet d'habitat partagé un projet de réseau de chaleur sera étudié par ERE 43 pour atteindre la Poste, la mairie et les particuliers qui souhaiteront en profiter. Au passage nous reprendrons le réseau d'eau, d'assainissement, l'enfouissement des lignes électriques. Ses travaux sont prévus pour 2022, le département intervenant à cette période pour réaliser le revêtement de la chaussée.

Alain Debard

CHANGEMENT D'ADRESSE POUR MULTI TRAVAUX DU PLATEAU

Entretien de vos extérieurs

Petits travaux du bâtiment

Travaux de peinture et travaux intérieurs

SOEIRO P

**13, allée de la petite Roche - 43520 Le Mazet-Saint-Voy
06 16 02 39 48 - multitravauxduplateau@gmail.com**



LE 8 MAI 1945 FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Un nombre restreint d'élus et d'anciens combattants ont commémoré la fin de la guerre de 1939/1945. Après lecture des discours officiels, le Maire a rappelé le souvenir des soldats morts au combat et les massacres commis en avril 1944 au pied du Lizieux parmi les maquisards et la population civile.



FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE LE 19 MARS 1962

Toujours peu nombreux pour cause de covid, l'association des anciens combattants a rendu hommage aux anciens de la guerre d'Algérie et commémorer la fin de la guerre le 19 mars 1962 à 11h30.

Après un rappel au devoir de mémoire le Maire Alain Debard a lu le discours de la Ministre aux anciens combattants; dont voici un extrait.

Extrait du discours de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants :

« Entendons les mots de Malraux : un monde sans espoir est irrespirable ».



Nadine et Jeanine, d'hier à aujourd'hui

VENUE DES FAMILLES HIRSH ET NORDEMANN

Un moment émouvant dans ce week end des 26/27 juin, environ 25 descendants de Jeannine Hirsh et Nadine Nordemann qui ont été accueillies et cachées par les habitants du Mazet pendant la seconde Guerre Mondiale, sont venus découvrir les lieux du sauvetage.

Après les discours au Calibert, la projection de photos de cette période au Mazet, suivi d'un moment de partage convivial avec les descendants des familles d'accueillants, Henri Ruel a conduit le groupe sur les traces de leurs aînés, d'abord au Temple puis de maison en maison dans le village, évoquant les cachettes préparées, le ravitaillement, le secret du sauvetage et la solidarité de tous pour que ces personnes échappent à la mort certaine qui leur était promise.

Un don de Jeanine Hirsh à la commune a été fait à cette occasion et le conseil municipal devra délibérer sur son affectation prochainement.

Que tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation soient ici remerciés. Comme le disait l'écrivain Albert Camus en séjour à Panelier « *J'ai lié une intrigue avec ce pays* »... nul doute qu'avec ces familles aussi des liens forts ne se perpétuent dans le temps.





INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021 / 2022

Pour l'année scolaire 2021 / 2022, les dates d'inscription au transport scolaire ont été fixées de façon uniforme sur le territoire régional du 3 mai 2021 au 19 juillet 2021.

Toute inscription au transport scolaire intervenant à partir du 20 juillet 2021 entraînera la demande d'un complément de 30 € par élève inscrit (sauf justificatif dûment présenté).

Le règlement régional des transports scolaires en vigueur pour la Haute-Loire à la rentrée 2021 est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/433-haute-loire.htm>

Antenne régionale des transports de Haute-Loire
transports43@auvergnerhonealpes.fr
04 26 73 51 51

DÉCHÈTERIE MOBILE DANS VOTRE COMMUNE, LES SAMEDIS 21, 28 AOÛT ET 4 SEPTEMBRE 2021

Pour quels déchets ?

- La ferraille
- Les encombrants
- L'électroménager
- Le carton
- Le plastique



Ne sont pas pris en charge :

- Les ordures ménagères
- Les gravats
- Les déchets verts
- Les déchets professionnels et agricoles
- Les pneus

LA DÉCHÈTERIE MOBILE EST UN SERVICE RÉSERVE AUX PARTICULIERS

• LE MAS DE TENCE

Parking Salle du Belvédère
Samedi 21 août de 9h à 12h

• CHENEREILLES

Route de Pélissac
Samedi 21 août de 14h à 17h

• LE MAZET ST-VOY

ZA de la Mion
Samedi 28 août de 9h à 13h

• SAINT-JEURES

Vers Chaufferie au-dessus du terrain de foot
Samedi 4 septembre de 9h à 13h

*La déchetterie fixe du Chambon/Lignon
fonctionne pendant toute la période*

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Communauté de Communes du Haut-Lignon
13, allée des Pâquerettes - 43190 TENCE
04 71 59 87 63

cc.hautlignon@wanadoo.fr
www.cc-hautlignon.fr

MÉCÉNAT CULTUREL À SAINT-VOY

En août 2020 un orage diluvien est tombé sur l'église romane de Saint-Voy au Mazet entraînant une énorme remontée d'eaux usées. La moquette recouvrant le sol fut noyée sous dix centimètres d'eau sale. Il fallut le concours des pompiers du Mazet pour résorber le sinistre et évacuer les dégâts.

Malgré un séchage rapide, il devint évident que le remplacement de la moquette s'imposait. Ne serait-ce que pour des raisons d'hygiène. L'église de Saint-Voy, ouverte tous les jours grâce au dévouement d'Alain Roche, connaît en effet une importante fréquentation, notamment l'été où elle accueille chaque soir l'office des Diaconesses et de nombreux concerts. Pour rester fidèle à cette vocation d'accueil il fallait donc remplacer le revêtement sali.

L'Association des Amis de l'Église de Saint-Voy qui a en charge son entretien et son animation envisagea alors une opération de **mécénat culturel** avec l'entreprise bien connue Saint Maclou, entreprise leader pour les revêtements de sol. Des contacts furent pris avec sa direction générale et celle du magasin de l'Etrat à Saint Etienne, contacts soutenus par les conseils de P. Blanc ancien directeur général de **Saint Maclou** et amoureux du Plateau.

Après de nombreux échanges, **Saint Maclou et l'Association** se mirent d'accord sur le choix d'un sol en jonc de mer de haute qualité. Ce matériau d'origine naturelle, très résistant, s'entretient assez facilement et sa couleur comme sa rusticité conviennent parfaitement à l'architecture et à l'esprit de Saint-Voy.

Saint Maclou a fait don de la totalité du matériau et des frais de livraison. La dépose de la moquette salie et la pose du jonc de mer étant assurées par **l'Association**. C'est à notre connaissance **la première opération de mécénat culturel** touchant le patrimoine historique du Plateau. On ne peut que souhaiter que d'autres suivent !



Nous invitons tous les habitants du Plateau à venir voir le résultat ! Ce nouveau revêtement éclaire l'église de façon chaleureuse sans rien enlever à sa sobriété. L'Association remercie profondément Saint Maclou pour sa générosité, toutes les équipes du magasin de l'Etrat et son Directeur Patrick Jacquemet ainsi que P. Blanc pour son aide.

Pascal Riou



FLEURISSEMENT

Nous devons encore faire des efforts de fleurissement dans notre commune, la commission qui s'est réunie récemment avait ciblé différents sites susceptibles d'être aménagés et plus fleuris.

Les services techniques avec l'aide de René Argaud affecté plus particulièrement à l'entretien du Jardin Botanique ont consacré un peu de temps pour rendre nos entrées de village plus accueillantes, (notre photo pour la route de Tence).



CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PAR LA CUMA

La CUMA c'est une coopérative d'utilisation de matériel agricole permettant aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole.

La CUMA du Lizieux dont le président est Nicolas Russier de Mazalibrand compte près de 70 adhérents. Ceux-ci sont originaires de plusieurs communes, signe que l'intercommunalité fonctionne bien

chez les agriculteurs, Le Chambon, Saint-Agrève, Saint-Jeures, Le Mazet, Mars, Les Vastres sont ainsi représentées. La commune du Mazet a passé vente à la CUMA du Lizieux d'un terrain communal au lieu-dit Chennebou pour permettre l'édification d'un hangar afin d'entreposer ce matériel commun aujourd'hui dispersé. Les travaux ont débuté en mai, aujourd'hui la plateforme est réalisée, l'adduction d'eau suivra prochainement. Ce nouvel équipement permettra à

la CUMA une gestion facilitée du matériel et elle offrira ainsi un meilleur service à ses adhérents. Si la commune s'est montrée désireuse de soutenir ce projet c'est que notre plateau a besoin des agriculteurs afin qu'il conserve sa vocation agricole et des paysages variés où alternent champs, prairies et forêts. Beaucoup de nos agriculteurs s'orientent aujourd'hui vers une agriculture en label Bio ou tout au moins raisonnée protégeant la diversité écologique, encourageons-les.



MASQUES ET LINGETTES DÉSINFECTANTES

DES EFFETS NÉFASTES SUR LES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT.

Crise sanitaire oblige, l'utilisation des masques et des lingettes désinfectantes s'est amplifiée et on ne peut que s'en féliciter. On constate cependant des conséquences désastreuses sur les réseaux d'assainissement. En effet, les masques abandonnés en extérieur finissent dans les caniveaux, les lingettes jetées aux toilettes (ainsi que les protections hygiéniques d'ailleurs) bouchent les canalisations et nécessitent de nombreuses interventions de la part des agents municipaux. Quant aux masques, les élastiques viennent s'enrouler dans les pompes et provoquent des dysfonctionnements voire des pannes qui peuvent occasionner un coût important pour la collectivité. Il est primordial de pas mettre les masques, les lingettes et les protections hygiéniques dans les toilettes, il faut les jeter à la poubelle.

Nous faisons donc appel à la vigilance et au civisme de chacun pour préserver notre système d'assainissement des eaux usées et donc notre environnement.

Brigitte ROYET



INCIVILITÉS

Alors même que chacun s'évertue de donner à notre commune un cadre aussi agréable que possible, avantageux pour nous qui y vivons tous les jours et encore davantage pour le visiteur de passage, certains continuent à se laisser aller à des comportements coupables, voire provocateurs (comme cette poubelle

renversée à dix mètres à peine d'un petit conteneur ?) ou ces pneus déposés dans la zone d'accueil pour les nomades récemment fauchée. Evidemment ce type de comportement nous interpellent, car ils sont inadmissibles, reflet d'une société délirante qui maltraite le bien commun au nom de son petit confort personnel ou d'une rancœur, un ressentiment aigri à son encontre.

Nous essayons de faire preuve de pédagogie, d'expliquer plutôt que de réprimer, il existe au Chambon (6 km !) une déchetterie qui accueille les pneus usagés...

Devant cette obstination stupide de personnes bornées, peu soucieuses du bien public, ne restera-t-il que la répression ??

43 NUANCES DE VERT

Le programme de ces rendez-vous au jardin initié par la Communauté de Communes du haut-Lignon a connu une excellente fréquentation, notre Jardin Botanique qui accueille en son sein ruche pédagogique, refuge à insectes, nichoirs et mangeoires de la LPO y a occupé une place principale.



Le 29 mai une balade découverte autour des oiseaux, le 4 juin une projection du film « Le silence des oiseaux » avec un débat animé par Robert Montel de la LPO. Le 4, 5 et 6 juin présentation des 400 plantes de l'étage montagnard identifiées dans le jardin par un petit écriteau.

Et enfin pour clôturer la fête le 5 juin : « Les échos du plateau » animation dirigée par Marion

Fourquet où plus de 30 personnes sont venues « chanter avec les oiseaux » et profiter de ce bel espace de nature offerte et préservée. Ajoutons que la gratuité s'est invitée pour toutes ces manifestations ce qui doit être souligné dans un monde où tout se « marchande » !



MUSIQUE HORS SAISON

La commune du Mazet, celle de Saint-Jeures et la Communauté de communes du Haut-Lignon lancent un partenariat avec l'Association Hors Saison Musicale à partir de l'automne 2021.

Cette association exerce ses activités dans de nombreuses communes rurales. Elle a pour tâche d'amener la musique dans des lieux et à des moments de l'année où elle est généralement absente. Pendant deux longs week-ends des musiciens de grande qualité viennent jouer : chez l'habitant, dans les Ephad, les cliniques, les Foyers... Ils partagent l'amour de leurs instruments avec le public. Trois concerts suivis d'échanges seront ainsi proposés dans divers lieux. Le dimanche après-midi un grand concert est programmé dans un lieu du patrimoine : église, temple, grange ancienne...

Le premier week-end sera celui du 13 et 14 novembre. Deux violoncellistes talentueux : Edouard Sapey-Triomphe et Marwane Champ viendront jouer notamment au Foyer du Lizieux et le dimanche dans l'église de Saint-Voy. Tous ces concerts seront en entrée libre.



SÉJOUR D'ARTISTES

*La commune du Mazet et la belle salle du Calibert accueilleront dès novembre 2021, le premier séjour des artistes du collectif 49701 qui dans le cadre d'un partenariat entre le TNP (Théâtre National Populaire de Villeurbanne), le Centre Jean Giono, Le collectif 49701 et la communauté de communes qui s'attèlent à l'adaptation pour le théâtre du roman de Jean Giono **Que ma joie demeure**.*

C'est une opportunité de partenariat unique avec des institutions prestigieuses, une adaptation en exclusivité qui animera les équipements culturels hors saison, qui permettra la découverte d'un texte entrant en résonnance avec le passé agricole de notre territoire, sa géographie, sa faune et sa flore et qui permettra de créer de l'activité et du lien pour les acteurs du tourisme, de l'agriculture et de la culture.

Un vaste programme d'animations et d'événements est actuellement en cours d'élaboration pour permettre à l'ensemble des publics du plateau de découvrir l'œuvre, l'auteur et l'originalité du projet qui s'étirera jusqu'en juillet 2022.



EXPOSITION GÉRARD RONDEAU SUR UN PLI DU TEMPS

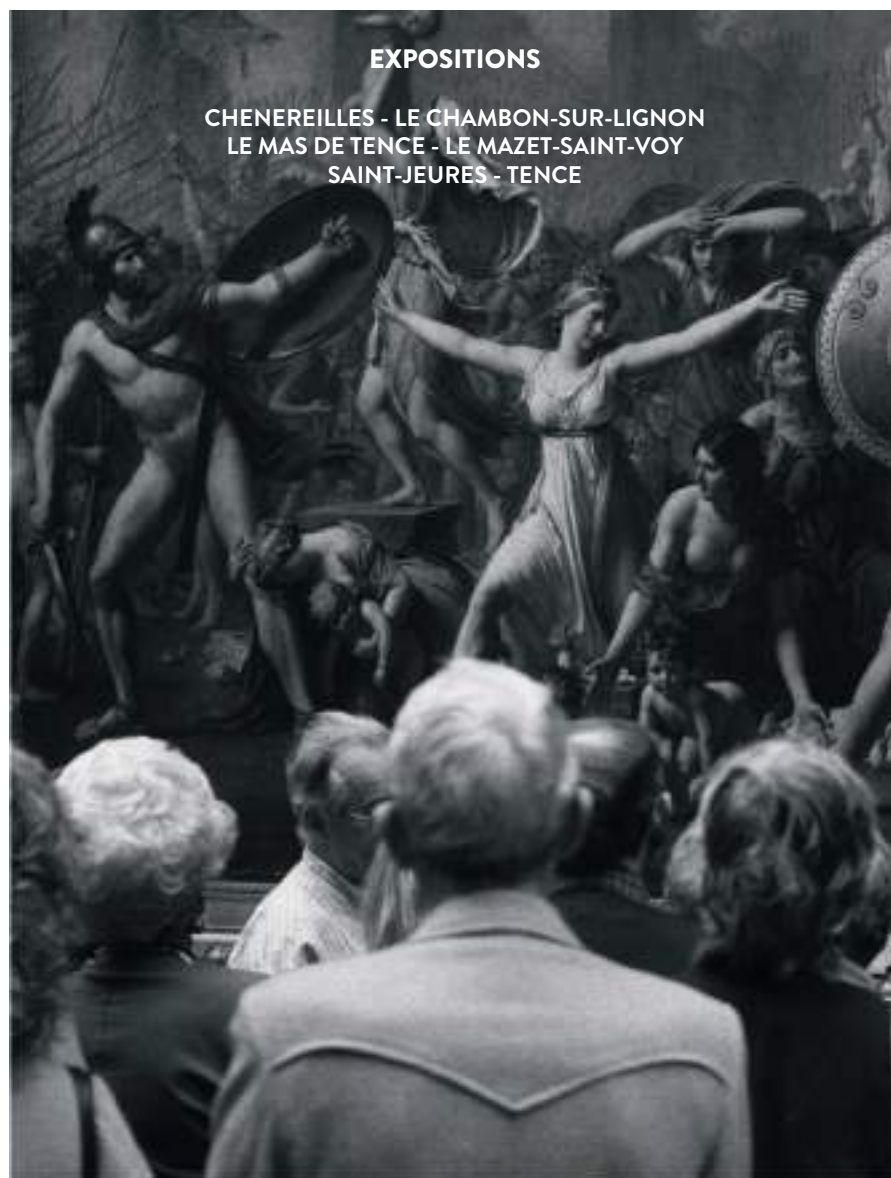
*Parcours photographique dans
l'œuvre de Gérard Rondeau.
Du 9 juillet au 22 août
2021 sur la Communauté de
Communes du Haut-Lignon.*

LA PEAU DE LA TERRE

La vie est un concours de circonstances. Pas un concours. Mais, au sommet de mon petit panthéon de la photographie, il y a Rondeau. Depuis bientôt vingt ans, j'ai sous les yeux, dans ma bibliothèque, cette photographie qui déborde sur le dos du livre où il est question des fantômes.

J'y vois la peau de la terre. J'y devine aussi la part de l'enfance comme dans la meule de foin de Talbot - et de 1844 - qu'il aimait tant. C'était la belle époque des vacances d'été quand il explorait la Champagne qu'on disait pouilleuse, les galeries de craie, les grottes où les hommes du Néolithique traçaient sur les parois des dessins au charbon, les tranchées de 14 qui sont encore les tranchées de 18, les champs de bataille qu'on revisite parce que la guerre n'est jamais finie.

Par son usage du flou et du monde, par son noir et blanc et gris, il nous rappelle la splendeur du grain de la photographie. Il suffit d'apercevoir la route elle-même, droite ou pas, celle-ci et la route en soi, celle qui nous fait vibrer, qu'on sache où elle va ou qu'on l'ignore encore, l'arrière-pays où nous retrouvons encore



EXPOSITIONS

CHENEREILLES - LE CHAMBON-SUR-LIGNON
LE MAS DE TENCE - LE MAZET-SAINT-VOY
SAINT-JEURES - TENCE

cette silhouette saisie en contrebas par les carreaux d'une fenêtre dans une rue de Sarajevo enneigée, les étourneaux comme un bouquet de fleurs, notre tête fendue.

Avec Rondeau, tout me parle - si je puis dire - , tout m'ouvre les yeux, m'éblouit et m'éclaire, que ce soit la République, les musées, la route, le bord de la route, portraits et paysages, tout uniment. Que la communauté de communes du Haut-Lignon le commémore et le célèbre, cet été, me réjouit. Sa curiosité et son empathie, son élégance vont de soi. Ainsi, je lui emprunte ce principe selon lequel nous finissons tous par rejoindre

notre paysage. « La nuit commence à l'aube. Pas de quoi rire. Le compte à rebours ». La joie, pourtant, n'est jamais loin. Mais, s'il fallait choisir, au néant nous préférons toujours le chagrin.

Bernard Chambaz

**LE MAZET-SAINT-VOY
RÉSONANCE.
DU CHEMIN DES DAMES
À SARAJEVO**

Du 9 juillet au 15 août 2021

Le Calibert, Le Bruas

**Mardi, jeudi et samedi après-midi
14h-18h**

CALIBERT EN SCÈNE, DIVERSITÉ DES ARTS

Diversité des arts, sons, mots, notes, photos évoquent passion, horizon, désir de transmission. Lever de rideau pour le plus grand nombre est notre ambition. Au Mazet-Saint-Voy, en milieu rural, l'équipe de « Calibert en scène » est à la tâche pour faire vivre ce lieu de culture.

Ainsi, nous contribuons à la découverte des expressions artistiques de toute nature. Concerts, théâtre, expositions, films, « rencontre avec... ». Nous sommes prêts pour lever le rideau et vous, vous avez rendez-vous au Calibert ! Vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux (facebook, instagram). Nous avons même un site : calibertenscene.com sur lequel vous serez informés de nos rencontres. Vous pouvez également adhérer à notre association et ainsi soutenir notre projet.

Dominique Rouchouze, Président de Calibert en Scène



FESTIVAL MUSIQUES EN VIVARAIS LIGNON

**JOSÉPHINE BAKER
PARIS MON AMOUR
TEMPLE DU MAZET
MERCREDI 25 AOÛT 21H**

*L'Ensemble Contraste et
Magali Leger font revivre
le mythe de l'inoubliable
Josephine Baker !*

S'inspirant de l'extraordinaire concert de 1968 à l'Olympia-sans doute son plus beau tour de chant- l'Ensemble Contraste souhaite retrouver, au travers de sa nouvelle création, la complicité magique de la mythique Joséphine Baker avec son public. Ce spectacle est un hommage à la carrière et à la vie de cette formidable chanteuse, danseuse et meneuse de revue américaine, devenue française en 1937, qui fut une grande figure dans la résistance à l'occupant pendant la seconde Guerre Mondiale et qui utilisera sa grande popularité dans la lutte contre le racisme et pour l'émancipation des Noirs. L'Ensemble Contraste et Magali Léger veulent à leur manière faire revivre cette artiste qui marqua le Paris de l'après-guerre dans sa musique, sa proximité avec le public et son engagement politique de résistante.

Avec Arnaud THORETTE, violon et alto
Antoine PIERLOT, violoncelle
Vincent LE QUANG, saxophone
Johan FARJOT, piano
Et Magali LEGER, soprano



ANIMATIONS ET CULTURE AU CALIBERT, À SAINT VOY, ET DANS LE VILLAGE ENTRE JUIN ET DÉCEMBRE 2021



DU 9 JUILLET AU 15 AOÛT

AU CALIBERT (tous les Mercredi, Jeudi, Samedi 14h 18h)
EXPOSITION DU PHOTOGRAPHE SERGE RONDEAU « Sur un pli du temps »

13 JUILLET

Pignata et le soir feux d'artifice de la place des Droits de l'Homme

20 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE

À St Voy, exposition de sculptures sur bois de Bruno Bienfait.
Vernissage le 20 Juillet à 18h30

24 JUILLET

18h30 à ST VOY : Etienne Espagne au violon et Pascal Riou, lecteur, alterneront musique et poésie

27 JUILLET

18h30 à ST VOY : Guy Angeloz proposera un concert autour de la flûte

SAMEDI 31 JUILLET

20h au CALIBERT
APERO-RENCONTRE avec Mme Puig-Grenotier qui nous proposera son documentaire sur le cycliste Bartali (entrée 5 euros)

SAMEDI 7 AOÛT

Salle du Garay (si possibilité sanitaire). SOIREE SARRASSOU. A partir de 19h à la salle du Garay à la Costette - Mazet St Voy

SAMEDI 7 AOÛT

20h30, Nicole Tamestit et Pierre Bouyer violon et piano forte donneront à entendre Mozart à Vienne.

SAMEDI 7

ET DIMANCHE 8 AOÛT

Fête du terroir : produits du terroir et brocante accompagné de groupe d'animation et de musique

MERCREDI 11 AOÛT

20h30 au Calibert
CONFERENCE ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE « la médaille de Sainte Hélène » par Olivier Julien

SAMEDI 14 AOÛT

20h30 : CONFERENCE ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE « dans les pas de l'empereur » par Henri Burnichon.

DIMANCHE 15 AOÛT

21h - CONCERT « ELINA JONES » offert par la Municipalité : sur la place ou au Calibert si mauvais temps

VENDREDI 20 AOÛT

CONFERENCE SHM projection du documentaire de C Léger sur Jules Valles

LUNDI 23 AOÛT

20h30 au Calibert : CONCERT SPECTACLE Maîtrise Saint Louis de Versailles « le temps d'une chanson »

MERCREDI 25 AOÛT

21h : Temple du Mazet
CONCERT FESTIVAL MUSIQUE EN VIVARAIS LIGNON « Paris mon amour » Ensemble Contraste et Magali Léger

VENDREDI 27 AOÛT

20h30 : MANO BOUTIN jeune comique inaugure son spectacle

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

OUVERTURE DE CALIBERT EN SCÈNE : les cuivres du Monastier et le Théâtre des 33 (chansons et textes...).

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

Calibert : « Rencontres avec » dans le cadre des journées du patrimoine : toponymie du Mazet

SAMEDI 2 OCTOBRE

CONCERT « LES MECANOS » chants populaires

DIMANCHE 10 OCTOBRE

FESTIVAL FAUTEUIL ROUGE

DIMANCHE 17 OCTOBRE

Par la COMPAGNIE CHAPEAU CLAQUE : bal sous les étoiles : musique traditionnelle et théâtre d'ombres

SAMEDI 30 OCTOBRE

CONFERENCE « rencontre avec » à propos de FG Lorca par Evelynne Jacquet

SAMEDI 6 NOVEMBRE

15h : PULP Qu'est ce que l'environnement ? par Kim Pasche

SAMEDI SOIR 6 NOVEMBRE

THEATRE « René la Bielle » par la compagnie « le théâtre des 33 »

VENDREDI 12

ET SAMEDI 13 NOVEMBRE

Sé Non E véro SPECTACLE

VENDREDI 19 NOVEMBRE

REPRESENTATION DE L'ŒUVRE DE FG LORCA : « la casa de Bernada Alba. »

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

SOIREE AUTOUR DE L'ARMENIE, en partenariat avec l'Arbre Vagabond et son « mois avec » : débat avec des agriculteurs éleveurs de brebis de Haute Loire qui vont proposer leur aide à leurs collègues d'Arménie, animé par un journaliste ayant couvert les événements récents.

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

« FRICOTAGE ET COQUILLETES » (théâtre populaire)

NOUVELLES INSTALLATIONS



OUVERTURE D'UN CABINET DE PSYCHOMOTRICITÉ

La commune a investi plus de 80 000 € dans son cabinet médical pour faciliter l'accès aux handicapés et a fait des efforts en cette année 2021 pour accroître son offre de services, aussi est-elle heureuse d'accueillir une jeune psychomotricienne Marion Fourquet qui vient de s'installer au 12 route de Tence. Marion travaille également au sein de la structure Synergie 43 (anciennement appelée Faïdoli) gérée par la Croix Rouge Française.

OUVERTURE D'UN CABINET D'OSTÉOPATHES D.O.

L'offre de soin s'étoffe au Mazet avec l'arrivée d'un jeune couple d'ostéopathes : Justine Bruyère et Quentin Espeut vont ouvrir et se partager un cabinet à partir du lundi 2 août, juste en face du pôle santé, venant ainsi l'enrichir, au 12 Route de Tence. Ces jeunes diplômés du Centre International d'Ostéopathie de St Etienne (CIDO), une école d'ostéopathie agréée, pourront répondre à tous vos besoins grâce à leur formation complète et rigoureuse.»



D'AFFAIRE CONCLUE À FOUMOURETTE

Une nouvelle boutique de brocante a ouvert ses portes, fin mai, à Foumourette.

En effet Alain Laugier a décidé d'investir l'ancienne école de Foumourette pour y installer sa boutique de brocante, d'antiquités et d'art moderne.

Mais peut être connaissez-vous déjà Mr Laugier ?

En effet, il faisait partie, dès 2017, des acheteurs historiques de la célèbre émission « affaire conclue » présentée par Sophie Davant tous les jours sur France 2 et il a aussi travaillé sur France 3 pour l'émission « jour de brocante »

Parcours original pour cet habitué des médias, passer de la télé à Foumourette !

« J'ai choisi la Haute-Loire pour la beauté des paysages et la gentillesse des habitants de Foumourette a fini par me décider » nous dit-t-il.

« Dans cette boutique je vends mais aussi j'achète toutes sortes d'objets ou meubles aux habitants de la région, tout en proposant un service de débarras si nécessaire. Mes jours d'ouverture seront indiqués sur mon compte facebook : « art et brocante foumourette »

**Alain Laugier : 06 17 94 29 77
cafe1927@hotmail.fr**



SUR LE MAZET



MIREILLE D'ALLANCÉ

« Je suis arrivée au Mazet Saint Voy en septembre dernier. C'est là que j'ai posé palette et pinceaux dans un rez de chaussée que j'ai aménagé en atelier.

En effet, après un parcours dans l'édition jeunesse, mon travail de peintre est centré sur les forêts, sous-bois et ciels environnants.

Parallèlement à cela je poursuis mon parcours d'auteure-illustratrice d'albums jeunesse.

Il faut croire que l'endroit m'inspire car j'ai réalisé deux nouveaux albums cet hiver qui sortiront en octobre et novembre prochains chez Flammarion et à l'École des loisirs.

Les écoles me connaissent surtout à travers l'album « Grosse colère » et j'ai déjà eu la joie de travailler avec celle du Mazet pour des animations en classes.

C'est ainsi que nous avons réalisé en 3 jours un projet de création d'album avec 3 classes. Images et textes ont été photographiés, mis en ligne et édités sous la forme d'un petit livre.

Lundi 21 juin un exemplaire a été remis à chaque enfant, souvenir d'une aventure collective intense !

Je me tiens à la disposition des écoles du Plateau, car l'idée de participer à la vie culturelle de cette région m'enchanté. »

Peintre, illustratrice d'albums jeunesse
Animatrice d'ateliers artistiques
www.mireilledallance.com

TIPHAINE PARFAIT, PHOTOGRAPHE

Originaire du Plateau, Tiphaine Parfait pratique la photographie depuis une dizaine d'année et s'est lancée de façon professionnelle depuis mars 2020.

« Après plusieurs années à travailler dans la grande distribution, je suis revenue à ce qui me paraissait essentiel : l'humain, en immortalisant les souvenirs ». Tiphaine

Parfait exerce son activité à son domicile mais également en extérieur.

Elle propose des séances grossesses, bébés, familles et photographie également les mariages.

Vous pouvez retrouver sa page Facebook Tiphaine Parfait

Photographie, ainsi que son site internet avec toutes ses prestations sur

www.tiphaineparfaitphotographie.com ou la contacter directement au

06 67 43 35 12.



VOTRE FLEURISTE : AU PAPILLON FLEURI

Suite à un nouveau projet professionnel, j'ai le plaisir de vous informer que mon atelier de fleurs déménage à partir de Mi-Juillet au-dessus de la pharmacie du MAZET ST VOY. Pour me trouver, c'est simple, il vous suffira de passer par la rue du dentiste.

Le temps que mon futur magasin sorte de terre, au moins pendant une petite année, je reste disponible et à votre écoute pour toutes vos commandes.

Vous trouverez toujours mes différentes compositions en libre-service à Intermarché au Chambon sur Lignon au rayon fleurs. Merci pour votre compréhension.

Muriel SOEIRO 07 71 82 69 65
aupapillonfleuri43@gmail.com

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU RÉUNIE AU MAZET- SAINT-VOY

Après les dernières élections municipales, la Commission Locale de l'Eau du Lignon a été recomposée. Réunie lundi 10 mai au Mazet-Saint-Voy, elle vient d'élire sa nouvelle présidente Madame ROUSSET, conseillère départementale du canton du Mézenc, ainsi que les 14 membres du bureau, dont les deux vice-présidents Monsieur SOUVIGNET, président de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon et Monsieur FANGET, maire de Lapte.



Cette commission qui regroupe des représentants des collectivités locales, des usagers de l'eau et des services de l'État est animée par l'EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Loire-Lignon.

La Commission Locale de l'Eau a pour mission de suivre les décisions et projets concernant la ressource en eau et les milieux aquatiques sur le territoire concernant le bassin versant du Lignon et ses affluents. Elle doit aussi s'assurer que les actions qui ont été identifiées dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) soient engagées et contribuent à l'atteinte de ses objectifs.

Le SAGE est un outil qui planifie localement la politique de l'eau, il a été élaboré par la commission locale de l'eau et va prochainement

revenir en phase de mise en œuvre. Ses objectifs concernent la protection de la ressource en eau sur les plans quantitatif et qualitatif, la préservation des zones humides et des ripisylves (végétation au bord des rivières), l'amélioration de l'état des cours d'eau, mais aussi la sensibilisation et le partage d'informations.

Préalablement à la réunion, une visite autour du Coulour, rivière qui traverse le jardin botanique du Mazet-Saint-Voy était organisée. Des travaux de stabilisation du lit fortement incisé de cette rivière, et d'étagement pour assurer la continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) avaient été menés en 2014/2015, et ont été présentés par le technicien de rivière de l'EPAGE Loire-Lignon.





RELAIS PETITE ENFANCE

Au Relais Petite Enfance Intercommunal à Tence, on se retrouve pour découvrir, expérimenter et surtout partager de bons moments ensemble.

Ces 18 derniers mois ont été marqués par de nombreux bouleversements économiques et sanitaires, mais aussi par le changement de la responsable. Je suis Laurie FOSSIEZ, j'ai pris la succession d'Odile KUCHARCZAK depuis le 1^{er} septembre 2020.

Je suis là avec vous, parents et professionnels, pour la grande aventure qu'est la coéducation d'un jeune enfant.

Au-delà des temps d'éveil que j'anime avec les assistantes maternelles sur les différentes communes du territoire, je peux vous accompagner dans votre parentalité, votre coéducation, votre professionnalisation et/ou vos diverses interrogations.

Parents, vous recherchez un mode d'accueil pour vos enfants ? Rendez-vous sur le site monenfant.fr et remplissez le formulaire « recherche d'un mode d'accueil ».

Vous serez rapidement contacté. Vous souhaitez commencer de nouvelles aventures professionnelles dans les métiers de la Petite Enfance et avoir des informations, n'hésitez pas à me joindre.

Permanences à Tence place du Fieu : les jeudi de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h.

Laurie FOSSIEZ

Responsable du Relais Petite Enfance du Haut-Lignon :
ram.cc.hautlignon@orange

06 74 52 75 36

ou 04 71 59 81 72

www.cc-hautlignon.fr

PULP LE SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021

**QU'EST-CE QUE L'ENVIRONNEMENT ?
PAR KIM PASCHE**

En revenant sur les mots et les représentations que notre société utilise quotidiennement lorsqu'il est question de notre rapport à la Nature, il nous est possible de cerner ce que je nomme « l'angle mort de notre société moderne », cette zone d'ombre de notre histoire qui permet pourtant d'expliquer en grande partie pourquoi nous en sommes venus à nous percevoir comme des êtres « à part » du monde naturelle et pourquoi cette vision nous amène à devenir aujourd'hui les ennemis de l'ensemble de la communauté du vivant de cette planète.



Kim Pasche, Archéologue expérimental, trappeur et auteur, co-auteur avec Bernard Bertrand du livre *Arts de Vie Sauvage*, gestes premiers, aux éditions de Terran, et fréquent collaborateur de la revue « Yggdrasil ». Les éditions Arthaud publieront en 2020 mes carnets de vie sauvage.

Il dirige depuis 2006 la plateforme de vie sauvage www.gens-des-bois.org et est également cofondateur, avec Michael Palma, de PACT (Plateforme d'Alliance Collaborative pour la Terre, www.platformact.org)



MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DU MAZET SAINT VOY

Les protocoles sanitaires régissant les médiathèques viennent de s'assouplir, les bibliothécaires seront de nouveau en mesure de proposer des plages horaires élargies et nous sommes très heureuses (et oui, l'équipe du Pays-Lecture, c'est une équipe exclusivement féminine de 14 personnes) de pouvoir accueillir dans nos rangs les bénévoles qui assurent des permanences à la médiathèque du Mazet-Saint-Voy, grand merci à eux !

Masque et gel hydro alcoolique restent de rigueur dans l'enceinte des médiathèques.

Quelques rendez-vous à ne pas rater cet été dans votre médiathèque du Mazet :

jeudi 8 juillet, de 14h30 à 16h00, Céline Calla invite les enfants (7-10 ans) à un atelier d'expression des émotions par l'art, avec un temps de lecture et d'échange, puis la réalisation libre d'une œuvre.

jeudi 29 juillet, de 10h00 à 10h45, «Les Petites Histoires ont le vent en poupe», lectures à voix haute par les bibliothécaires. Histoires de nature et de vents pour les enfants de 2 à 7 ans accompagnés d'un adulte.

Tous les ateliers sont gratuits et sur inscription au 04 71 59 59 10.

A l'automne, les médiathèques du Haut-Lignon sont partenaires du festival jeunesse et proposeront un spectacle la samedi 20 novembre en soirée « Blanche Neige et quinquaille » et une séance de conte pendant le festival des Contes en Marche le mercredi 17 novembre à 15h.

Au plaisir de vous accueillir en médiathèque où des nouveautés vous attendent régulièrement !

Mairie

Le Bourg

43520 Le Mazet Saint Voy

04 71 65 09 10

info@mediatheques-hautlignon.fr

Horaires d'ouverture :

Mercredi 14h-18h

Jeudi 10h -12h

Vendredi 15h-18h

Samedi 10h-12h



OFFICE DE TOURISME

PERMANENCE DE L'OFFICE DE TOURISME À LA HALLE FERMIÈRE

Juin et septembre :

Le samedi : 9h30/12h –
15h30/18h30 (18h en septembre)
Le dimanche et les jours fériés :
10h/12h.

Juillet et Août :

Du mercredi au samedi :
9h30/12h – 15h30/18h30
Le dimanche et les jours fériés :
10h/12h.



Vous serez accueillis par une
hôtesse accueillante et souriante
qui connaît bien notre commune et
notre plateau, originaire du hameau
de Mazalibrand, Cassandre.

De livre en livre

Recension parue dans les **Cahiers
d'ethnomusicologie de Genève
2020. (Extrait).**

**Christian MAILLEBOUIS
& Didier PERRE, *Complaintes des
huguenots en Velay, Mazet-Saint-
Voy, 1776-1838, Le Puy-en-Velay,
Éditions des Cahiers de la Haute-
Loire, 2019, 295 p.***

Cette édition de 39 complaintes du Haut-Velay
extraites de trois cahiers familiaux rédigés dans
les environs de Mazet-Saint-Voy, aux confins
des départements actuels de l'Ardèche et de
la Haute-Loire, constitue le plus important
corpus français connu et publié de complaintes

huguenotes, c'est-à-dire se rapportant aux
protestants et à leurs persécutions au XVIII^e
siècle. Cette remarque suffit à montrer l'intérêt
de cet ouvrage qui associe les compétences de
Christian Maillebouis, historien érudit du Velay,
et Didier Perre, fin connaisseur de la chanson de
tradition orale de cette même région. Plusieurs
de ces chants ont déjà fait l'objet de publications
antérieures, mais jamais avec un appareil critique
aussi détaillé, tandis qu'environ la moitié des
textes sont entièrement inédits. De plus, les
recueils antérieurs de complaintes protestantes
portent surtout sur des corpus originaux du
Vivaraïs, des Cévennes ou du Poitou, et le Velay
était jusqu'alors peu représenté.



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA MONTAGNE

Projection-discussion du
20 août, sur la répression de la
Commune et l'exil de Vallès,
en présence de Céline Léger et

Maxime Lamotte
Céline Léger et Maxime
Lamotte ont réalisé le **petit
film *Rives d'exil*** (17 minutes),
qui porte sur **la répression de
la Commune de 1871** (dont
nous fêtons les 150 ans cette
année) **et Jules Vallès** (grand
écrivain-journaliste né en
Haute-Loire, activement
engagé dans l'insurrection
de la Commune ; fondateur
du fameux journal *Le Cri du
Peuple*).

Le 20 août, ils viendront
projeter leur court-métrage
au centre culturel du Calibert
et discuter avec le public
pour éclairer ce projet
cinématographique, visant
à mieux faire connaître un
morceau déterminant de notre
histoire, pourtant méconnu,
où Vallès a pris une place
essentielle...



Céline Léger

(scénariste, réalisatrice)
Agrégée et docteure en littérature
française du XIX^e siècle, spécialiste
des rapports entre les lettres,
l'histoire et la presse, Céline Léger
a centré ses recherches sur Vallès,
la Commune (1871) ou encore l'exil
et les retours d'exils (1848-1885).
Elle est l'auteure d'un grand nombre
d'articles et de communications
sur ces sujets, qu'elle a aussi traités
pour Arte ou France Culture. Vient
de paraître le livre issu de sa thèse :
Jules Vallès, la fabrique médiatique
de l'événement (1857-1870). Ainsi
est né le projet d'un court-métrage
sur son auteur de prédilection,
encore inexistant au cinéma...

Maxime Lamotte

(réalisateur, acteur principal)
Passionné de musique et de cinéma,
Maxime Lamotte se forme et
expérimente dans ces domaines
professionnels depuis une dizaine
d'années. Il a réalisé une quinzaine
de clips et fait plusieurs apparitions
à l'écran, dont une remarquée dans
le rôle de Thomas Shelby, pour un
remake de *Peaky blinders* (plus d'1,5
millions de vues). Il est amateur de
rôles de composition et doué de
compétences techniques qui lui
permettent de forger ses projets
en toute indépendance. Habitué
à travailler avec Céline Léger, il l'a
rejointe sur *Rives d'exil*, petit film qui
trouve une résonance historique avec
les 150 ans de la Commune et de sa
répression...

SYNOPSIS DU COURT-MÉTRAGE

Paris, mai 1871. Le
grand écrivain et
journaliste Jules
Vallès doit échapper
à la répression
sanglante qui s'abat
sur la Commune,
insurrection qu'il
vient de porter avec
courage. Risquant
la mort, il s'exile à
Londres...

Autres activités de la SHM sur la commune

Projections cinématographiques en entrée libre.

- Mercredi 21 juillet, grange de Jacques Julhien à 21h : « Le joueur de flûte » de Jacques DEMY (1972)
- Mercredi 28 juillet, grange de Jacques Julhien à 21h00 : « Contagion » de Steven Soderbergh (2011)
- Mercredi 4 août, grange de Jacques Julhien à 21h00 : « Le hussard sur le toit » de Jean-Paul Rappeneau d'après l'œuvre de Jean Giono

AMIS DE L'ÉGLISE DE SAINT-VOY

L'association des amis de l'église de Saint-Voy a pour mission de poursuivre les travaux de restauration et de proposer une animation de ce haut lieu du patrimoine du Plateau, ce en étroite collaboration avec la municipalité propriétaire de l'église.

Forte d'un CA renouvelé, elle a récemment diligenté les travaux de reprise de la toiture de la sacristie, ceux d'évacuation des eaux pluviales, mais aussi installé des cimaises qui permettent de réaliser des expositions, donné son accord au prochain enfouissement de toutes les lignes électriques. Un mécénat culturel avec Saint Maclou a permis la pose d'un nouveau revêtement. Elle organise dès cet été des concerts et des lectures de grande qualité, une exposition de sculpture. D'autres concerts suivront à l'automne. On lira le détail ci-dessous.

Elle réfléchit par ailleurs, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine et l'architecte des Bâtiments de France, à un projet d'aménagement des abords et à la reprise de certains éléments intérieurs : électricité, crépi de l'abside, huisseries...

Vous pouvez y adhérer pour la modique somme de 10 euros et suivre ses actions via Facebook et Instagram...

Vous collaborez ainsi à l'embellissement et à l'animation de ce lieu cher au cœur de tous.

Un beau programme artistique

Sous l'égide de l'Association des Amis de l'Eglise de Saint-Voy et dans le cadre de notre belle église, quatre beaux concerts seront donnés par des instrumentistes renommés :

- Le 8 Juillet à 18h30, le duo Tartini, violon et violoncelle invitera à la découverte de sonates baroques, le 24 juillet à 18h30 Etienne Espagne au violon et Pascal Riou, lecteur, alterneront musique et poésie,
- Le 27 juillet à 18h30, Guy Angeloz proposera un concert autour de la flûte,
- Le 7 août à 20h30, Nicole Tamestit et Pierre Bouyer violon et piano forte donneront à entendre Mozart à Vienne.

Par ailleurs du 20 juillet au 4 septembre, on pourra découvrir les sculptures sur bois de Bruno Bienfait. C'est un artiste bien reconnu en France et en Europe de l'Est. Son œuvre simple et pure s'inscrit parfaitement dans le cadre sobre et recueilli de l'église. Une rencontre avec l'artiste aura lieu durant le vernissage le 20 juillet à 18h30.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ALBERT CAMUS



C'est une année bien particulière placée sous le mot « ADAPTATION » qui touche à sa fin. Nous avons dû faire preuve de réactivité et d'inventivité pour composer avec les reports, les changements de projets et les annulations pour offrir aux élèves de notre école une scolarité, comme à son habitude bien riche.



Au final, malgré toute la complexité de la situation sanitaire nous avons réussi à organiser :

- Une opération pizzas au mois d'octobre
- Notre première vente de calendriers de l'avent en novembre avec le chocolatier BERNARD Cyrille.
- La première TOMBOLA APE / AS Mazet-Chambon à la place du traditionnel SUPER LOTO.
- L'exposition en avril, à la Mairie, du travail des élèves de GS au CM2 sur leur livre collectif « Glou glou est en danger ! » et la vente d'une centaine d'exemplaires.
- Nous espérons pouvoir maintenir le Sarassou le Samedi 7 août avec la complicité de l'As Mazet Chambon.

Nous avons pu financer :

- Les venues de l'auteure / illustratrice Mireille D'ALLANCE le 27 novembre pour présenter son métier à toutes les classes et au mois de mars pendant 3 jours pour que les élèves des 3 grandes classes deviennent, le temps d'une journée, eux aussi des auteurs et illustrateurs pour créer leur propre livre.
- Le Noël de l'école avec la venue d'un illustre personnage en rouge, les

bras remplis de goûters et de cadeaux pour toutes les classes de l'école.

- le Carnaval le Jeudi 18 Mars.
- Les transports des 3 sorties ski de fond aux Etables pour les CE1/CE2 – CM1/CM2 soit 50 élèves.
- Du matériel et des plants pour le jardin potager de l'école au jardin botanique
- Participer à hauteur de 50% à l'intervention « prévention des morsures de chiens » au mois de mai, animée par Julie RUSSIER dans toutes les classes.
- 2 transports à Chaudeyrolles, en mai pour les Maternelles-GS/CP et en juin pour les CE et CM.
- 1 sortie au golf du Chambon pour les CM1/CM2 pour clôturer leur cycle de découverte de ce sport.
- 1 transport à la ferme Pédagogique de St Front pour les Maternelles en juin.

Nous avons quand même dû reporter :

- Le Festival jeunesse avec notre traditionnelle expo / vente de livres accompagnée de sa soirée contes « Blanche Neige et Quincailleries » avec la troupe KONLS'DIZ les 19 et 20 novembre 2021. Nous avons hâte d'y être et de vous retrouver pour cet évènement.

- Et une vente d'objets décorés par les enfants de l'école (cabas, torchons, sacs...) à la rentrée prochaine.

Nous avons malheureusement dû nous résoudre à annuler :

- Le voyage de fin d'année pour toute l'école à l'aquarium de LYON.
 - Le voyage avec nuitées à TAUSSAT pour les CE et CM (soit 50 élèves)
- Nous en profitons pour remercier l'équipe enseignante pour leur motivation, la Mairie et la Région Rhône Alpes Auvergne pour leurs soutiens financiers et également toutes les personnes qui nous soutiennent de près ou de loin pour que l'association puisse continuer à financer tous les projets de l'école au bénéfice de nos petites têtes blondes.

N'oubliez pas l'AG Ordinaire de l'association le Mercredi 29 septembre à 19h. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été à tous.

Le Bureau



NOUVELLES DE LA CRÈCHE DES PITCHOUNETS

A la crèche, nous jonglons entre les activités manuelles telles que : la peinture, la maïzena, l'argile, la manipulation de pâtes ou de semoule, les glaçons-peinture ou encore les temps d'éveils musicaux, les chansons, la motricité...

Chaque occasion de l'année est propice à nous amuser, découvrir, s'éveiller et partager avec les copains (la luge, le carnaval, les ateliers pâtisserie, les déguisements, le temps passerelle avec l'école, le jardinage....) Afin de profiter par tous les temps de notre terrasse, nous avons acheté des combinaisons (comme dans les pays Scandinave). L'extérieur est une priorité, nous essayons de sortir les enfants tous les jours.



En ce moment nous axons sur le jardinage, nous avons planté des fraisiers, des potirons, des tomates et un groseiller. Les enfants se font un plaisir d'arroser tous les soirs. En juin, nous sommes en immersion dans la langue Anglaise avec la maman d'Oliver qui chante et lit des histoires en anglais.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer
La structure est ouverte tous les jours de 7h30 à 18h.

Florence Gaddini





LE CLUB DE SCRABBLE

Le Club de Scrabble du Mazet, comme toutes les associations a été victime du Covid, et il ne sait toujours pas, à l'heure actuelle, si la rentrée de septembre sera favorable aux retrouvailles. Cette année, la situation diffère de l'année précédente parce que la vaccination suit son chemin. D'ici peu, la plupart des participantes du Club auront reçu les 2 doses et cela leur permettra d'être optimistes et elles parient sur un retour proche à la vie (presque) normale. Il sera alors temps de s'atteler à d'autres projections et aux plateaux de jeu. Des informations plus précises sur la date de reprise paraîtront début septembre sur le Progrès et la Commère.

En attendant, le Club du Scrabble vous encourage à rester vigilantes, sans relâchement individuel, des précautions sanitaires pendant l'été. Il vous souhaite un agréable été et vous dit à très bientôt.



DES NOUVELLES DE L'A.S. MAZET-CHAMBON

L'application des décisions sanitaires liées à la Covid-19 a permis à l'A.S. Mazet-Chambon, en entente avec le club de Tence sous le nom « Entente Haut-Lignon » pour les catégories jeunes et féminines, de se diversifier.

En complément des séances d'entraînement sans contact proposées chaque mercredi et samedi, une activité foot-golf a été mise en place sur mai et juin. Les enfants du plateau ont pu découvrir le football sous une forme différente puisque, comme pour le golf, le foot-golf consiste à envoyer la balle dans une cible, mais en frappant avec le pied. Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports, le DAHLIR, le CDOS et le Département de la Haute Loire étaient partenaires de cette opération à travers le projet « Haute-Loire Sportive » qui a pour but de permettre à chaque Altligérien de pratiquer le sport en club.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CLUB :

- Samedis 10-17-24 et 31 juillet :
5^{ème} édition du MOIS DU FOOT FÉMININ
14h-16h au stade du Lignon au Chambon-sur-Lignon
Ouvert gratuitement à toutes les féminines, licenciées ou non, à partir de 5 ans.

- Samedi 7 août :
SOIRÉE SARASSOU
A partir de 19h à la salle du Garay à la Costette - Mazet St Voy.

- Du lundi 16 août au vendredi 27 août : STAGE DE FOOT
10h-16h au stade du Lignon au Chambon-sur-Lignon.
Ouvert gratuitement à tous et toutes de 5 à 18 ans, licencié(e)s ou non.
Séances alternées : 1 jour les 5-11 ans, le jour suivant les 12-18 ans.

- Dimanche 12 septembre :
JOURNÉE P.E.F. « NON AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE, PARLEZ-EN »
10h-18h au stade du Lignon au Chambon-sur-Lignon.
Marche (5 km), zumba et activités diverses.
Une partie des bénéfices réalisés sera reversée à l'association Justice & Partage.

Pour tout renseignement sur ces animations estivales et sur les prises de licences pour la saison prochaine, contacter Laurent Poyet, président A.S.M.C. au 06 80 93 24 94 ou Laurent Digonnet, secrétaire A.S.M.C. au 06 30 48 55 94.

Laurent Digonnet secrétaire du Club



SALLE DE FITNESS

Suite à une période d'inactivité 2020 2021 dû au covid, la salle de fitness ouvrira en septembre 2021.
Horaire ouverture du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE DU MAZET



SORTIE BOTANIQUE : DÉCOUVERTE DE LA FLORE DE L'ÉTAGE MONTAGNARD

Les 13 juillet et 10 août ; Inscription à l'Office de Tourisme, rendez-vous 8h30 à la Halle Fermière ; Prévoir pique-nique, intervenants : **Dany Perrier et Christian Grosclaude**, botanistes.

VISITE DU JARDIN BOTANIQUE DU MAZET :

Les 7 et 28 juillet, le 18 août ; Inscription à l'Office de Tourisme, groupe de 10 personnes au moins ; Rendez-vous 14h à la Halle Fermière ; Visite commentée par **Dany Perrier**, botaniste.

VISITE DE LA SALLE DE CLASSE D'ÉCOLE 1900 :

Les 22 juillet et 5 août ; Inscription à l'Office de Tourisme, groupe de 10 personnes au moins, maximum 20 ; rendez-vous sur place en face de la mairie à 14h ; visite commentée par **Frédérique Mounier**, participation libre.

ATELIER DICTÉE ET CALLIGRAPHIE DANS LA SALLE DE CLASSE D'ÉCOLE 1900 :

Le 19 août ; inscription à l'Office de Tourisme, Groupe de 30 personnes maximum ; rendez-vous 17h sur place en face de la mairie ; intervenants **Elie Robert et Frédérique Mounier**, participation libre.

SORTIE PÉDESTRE : PATRIMOINE RURAL ET PROTESTANT AUTOUR DU MAZET :

Le 30 juillet : Sortie pédestre à la journée, facile, prévoir pique-nique ; sur inscription à l'Office de Tourisme, groupe de 10 personnes minimum et 20 personnes maximum ; rendez-vous parking du temple à 9h ; intervenants **Armand Debard et Jean Claude Soubeyrand**, participation libre.
Renseignements : 06 30 90 61 54.

EXPOSITION : SOLDATS DE LA RÉVOLUTION ET DU PREMIER EMPIRE À SAINT-VOY

Du 11 au 15 août Salle des fêtes de la mairie ; ouverture tous les jours de 15 à 19h et en plus les jeudi et dimanche de 10h à 12h, participation libre.
Renseignements : 06 30 90 61 54

CONFÉRENCE : LA MÉDAILLE DE SAINTE-HÉLÈNE- CAMPAGNES DE 1792 À 1815- « NAPOLÉON À SES COMPAGNONS DE GLOIRE »

Le 11 août à 20h30 salle Calibert conférence dans le cadre de l'exposition par **Olivier Julien** Professeur certifié d'Histoire et Géographie, Directeur de Collège, participation libre.

CONFÉRENCE : LES GÉNÉRAUX DE LA HAUTE LOIRE : DE CHAMBARLHAC ET MOUTON-DUVERNET

Le 14 août à 20h30 salle Calibert conférence dans le cadre de l'exposition par **Henri Burnichon** auteur en particulier de l'ouvrage « Généraux de la Haute-Loire sous la Révolution et l'Empire », participation libre.

HISTOIRE RELIGIEUSE : VISITE GUIDÉE DU TEMPLE PROTESTANT ET DE L'ÉGLISE DE SAINT-VOY

Le 4 août Présentation de l'histoire religieuse de la région avec deux visites : Temple et Eglise du Mazet Saint-Voy ; Sur inscription à l'Office de Tourisme, groupe de 10 personnes au moins ; rendez-vous parking du Temple à 14h ; intervenant **Jean Claude Soubeyrand**, participation libre.
Renseignements : Tel 06 60 65 22 23.

HOMMAGE À JEAN-PIERRE HOUSSEL

Victime du COVID au printemps dernier, le Bulletin Municipal a tenu à rendre dans ce numéro de l'été un hommage particulier à Jean-Pierre Houssel, Professeur émérite de géographie et d'aménagement des milieux ruraux à l'université Lumière-Lyon II, un hôte habituel et bien connu de notre commune qu'il fréquentait assidûment depuis de longues années, dans la fermette qu'il avait fait construire, chemin du Cognet, avec sa femme Suzanne disparue plusieurs années avant lui.

Président de la Société d'Histoire de la Montagne pendant un temps, celle-ci lui a consacré un article dans sa dernière lettre, retraçant son engagement associatif en faveur de l'histoire originale de ce plateau Vivarais-Lignon qu'il aimait profondément.

La commune du Mazet était devenue sa commune d'adoption et l'on ne compte plus ses interventions dans tous les domaines qui lui tenaient à cœur, notamment dans le cadre de l'Association Environnement et Patrimoine dont il était vice-président et au sein de laquelle il a tant œuvré :

- Organisation du colloque sur l'industrialisation en milieu rural à La Costette en collaboration avec le sénateur René Trégouët.



Inauguration de l'abri : De gauche à droite
Mr Souvignat maire de Chenereilles, Alain Debarb, Jean Dignonnet conseiller général
du canton, Mr Varcin sous-Préfet, Bernard Cotte, Jean -Pierre Houssel

- Organisation d'expositions estivales : Les commerçants au Mazet, l'histoire des menuisiers charpentiers dont sera tiré un petit fascicule aujourd'hui en vente à la Halle Fermière, l'histoire des moulins... qui conduira plus tard à la réalisation d'un projet intercommunal avec des visites de sites dans différentes communes du plateau sous l'égide du SIVOM Vivarais-Lignon..etc..

- Participation active aux fêtes du village



Jean-Pierre Houssel jouant le rôle du notaire
dans une scène du mariage jouée lors d'une fête du
terroir (an 2000).
A gauche Henri Ruel
A droite Edouard Ruel dit Dayou

- Promoteur de l'abri de la machine agricole placé au cœur du jardin botanique, rappelant les premières étapes de la mécanisation de nos campagnes, progrès essentiel qui permettait de concevoir une activité agricole qui ne soit pas ce travail physique éreintant que des générations d'agriculteurs et agricultrices ont connu.

- Organisation de conférence (avec les Amis de Saint-Voy notamment) où le thème de l'industrialisation en milieu rural demeurait son cheval de bataille.

Nous garderons de Jean-Pierre l'image d'un homme sensible et passionné de rapports humains, doux et souriant, amoureux du débat. Incontestablement il a marqué durablement de son empreinte la vie associative communale par ses valeurs humanistes et son engagement sans faille en faveur de ce monde rural qu'il connaissait si bien.

Qu'il en soit ici remercié.

*Alain Debarb pour l'Association
Environnement et Patrimoine*

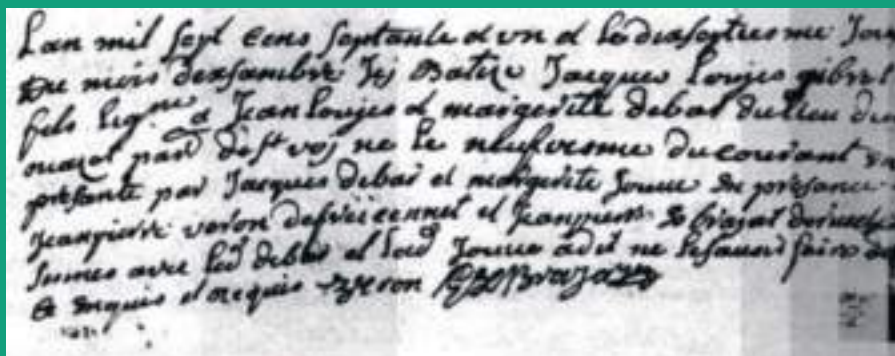
CAPITAINE GIBERT

L'association Environnement et Patrimoine propose chaque année une exposition sur un thème lié à l'histoire ou au patrimoine local. Cette année le thème retenu est « Soldats de la Révolution et du premier Empire à Saint-Voy ». En plus de l'exposition un cycle de deux conférences sera proposé à la salle du « Calibert ».

Nous avons essayé de replacer dans le contexte historique et reconstituer le parcours de quelques soldats de Saint-Voy. Peu de traces existent sur l'histoire de ces valeureux soldats. Nous avons consulté quelques documents trouvés aux Archives Départementales et surtout les registres de contrôle des hommes de troupe conservés au Service historique de la Défense à Vincennes qui sont en partie numérisés et exploités par des généalogistes ce qui facilite grandement les recherches. Ces données de base et l'histoire de certains régiments étudiée par des spécialistes nous ont permis de reconstituer le parcours probable du Capitaine GIBERT de Saint-Voy dont nous vous proposons ci-dessous un aperçu.

Jacques Louis GIBERT est né au Mazet paroisse de Saint-Voy le 9 décembre 1771, fils de Jean Louis, journalier aux Pennes commune des Vastres en 1771 et de Marguerite Debar.

Il a été baptisé « Au Désert » par le pasteur Genolhac le 17 décembre 1771. Ci-joint son certificat de baptême (AD 07 PRD24). Sur tous les documents relatifs à son parcours militaire il est mentionné né au Chambon.



Il apparaît parmi les volontaires de Saint-Jeures et Chambon en 1791 avec le grade de 1^{er} Sergent. Il est incorporé le 23 août 1793 au 3^{ème} Bataillon de Volontaires des Hautes-Alpes qui sera incorporé après amalgame de différents bataillons, le 19 juillet 1794 à la 51^{ème} Demi-Brigade de première formation formée à Casotto ; province de Cuneo, Piémont, Italie. Cette Demi-Brigade est rattachée à l'Armée des Alpes.

Le 22 octobre 1794 il est nommé caporal

En 1796 est créée la 63^{ème} Demi-Brigade d'Infanterie de Ligne



• Campagne d'Italie :

En 1794 la 63^{ème} Demi-Brigade se retrouve successivement en Piémont, Toscane, Venise, Bellune et en 1798 prend ses quartiers à Brescia.

En juin 1799 l'Armée d'Italie se concentre sur la rivière de Gènes ; **Le 28 avril 1800 a lieu un fait d'armes d'un détachement de la 63^{ème} qui fait prisonniers 300 autrichiens.**



• Camp de Bayonne puis camp de Brest :

On retrouve la 63^{ème} Demi-Brigade en Avril 1801 au camp de Bayonne, **Jacques Louis GIBERT est nommé sergent** et la Demi-Brigade devient le 63^{ème} Régiment d'Infanterie de Ligne qui début 1804 est dirigée sur Brest.

Ces différents camps permettent la formation et la réorganisation des armées napoléoniennes.

• Grande Armée :

Jacques Louis Gibert participe probablement à la bataille d'Iena le **13 octobre 1806**, le **20** il est nommé **Sergent-major**, puis le **7 février 1807** à la bataille d'Eylau, le **14 avril** il est nommé **chevalier de la légion d'Honneur par décret de Napoléon N° 16393.**

Ensuite c'est la bataille de Friedland le **14 juin 1807** suivie le **21 juin** de l'armistice

Jacques Louis Gibert 1^{er} sergent ; Profession : Tisserand
Taille : 5 pieds 2 pouces 0 lignes ; Constitution : bonne

Noms des Volontaires	Profession	Taille			Constitution
		Pieds	Pouces	Lignes	
Blancet Jean Baptiste	Tisserand	5	1	6	Bonne
L'Herminier Louis	Tisserand	6	0		Bonne
Blancet Jean Baptiste	Tisserand	6	1	6	Bonne
Jean Mandou Auguste	Tisserand	5	2		Bonne
Jacques Louis Gibert	Tisserand	5	1		Bonne
Jean Girard	Tisserand	5	2		Bonne
Jacques Louis Gibert	Tisserand	6	2	6	Bonne

• Guerre d'Espagne :

Fin octobre 1808 le 63^{ème} Régiment d'Infanterie de Ligne se retrouve en Espagne sous les ordres du Colonel Mouton-Duvernet originaire du Puy. **Jacques Louis Gibert est nommé le 4 mars 1810 Sous-Lieutenant.**

Du 3 au 6 mars 1811 ce sont des combats autour de **Chiclana** durant lesquels le 63^{ème} s'illustre en capturant un drapeau à l'ennemi. Ce fait d'armes sera inscrit sur le drapeau du Régiment.

En 1813, trois bataillons du 63^{ème} quittent l'Espagne et rejoignent en marche forcée le Rhin. C'est probablement à ce moment-là que **Jacques Louis Gibert quitte l'armée avec le grade de Capitaine** et rentre à Saint-Voy.



En tant que membre du Consistoire, le Capitaine Gibert est très actif pour la construction du Temple du Mazet et en particulier l'organisation des corvées.

Napoléon III, par décret en date du 12 août 1857, crée la « **Médaille de Sainte-Hélène** » pour rendre hommage « à tous les militaires français et étrangers des armées de terre et de mer qui ont combattu sous nos drapeaux de 1792 à 1815 ». Le 24 août 1857 puis le 15 septembre 1857 la municipalité de Saint-Voy transmet la liste des soldats habitant la commune. Le Capitaine Gibert est en tête de liste

Jacques Louis GIBERT décède au Riou commune de Saint-Voy le 25 janvier 1863 dans la maison qu'il a fait construire.

Armand DEBARD président de l'Association Environnement et Patrimoine

Vie civile :

Jacques Louis Gibert épouse le 28 novembre 1817 à Saint-Voy sa cousine Justine Gibert (1794-1883) Ils eurent neuf enfants.

Il sera membre du Consistoire de l'Eglise Réformée de Saint-Voy (renouvellement du Consistoire du 16 octobre 1820), Conseiller et adjoint à la mairie de Saint-Voy, responsable de la garde nationale de Saint-Voy et du canton.



LE MAZET-SAINT-VOY

Tél. 04 71 65 01 09 - Fax 04 71 65 07 38

mairie@mazet-st-voy.com

www.mazet-st-voy.com

